

La feuille de Bernin

N° 50 JUIN 2024



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



N° 50 SPÉCIAL : **10 ANS DE LA FEUILLE !**

NAISSANCE
Février Jade CHIESA, Charlie ALLAIN et Mahé CLEMENT

MARIAGE
Avril Alice BRUN et Pierrick LENOIR
Mai Lydie SERRANO et David BASTIAN

DÉCÈS
Février Sébastien GARCIA
Mars Annunziata DE LUCA, Louis FASANO, Thérèse GRAS, Pierre COZZOLINO et Raymonde LECAT
Mai Noelle LEMARDELEY, Yvette THEILLARD, et Monique LEONE

DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 20 Mars

Délibération n°2024/03/09 portant Conclusion d'un contrat de prêt à usage pour le pâturage d'ovins et de caprins sur des terrains du domaine privé communal (autour de la Veyrie)

Pour répondre à ses besoins en termes d'entretien de terrains communaux naturels situés dans le secteur de la Veyrie, la municipalité a souhaité privilégier une solution d'éco-pâturage, idéalement à titre gracieux. C'est en ce sens qu'une convention de prêt à usage a été conclue à titre gracieux avec un particulier disposant d'ovins et de caprins qu'il fera donc pâturer plusieurs mois dans l'année sur les terrains concernés et assurant ainsi leur entretien naturel.

Conseil Municipal du 10 Avril

Délibération n°2024/04/04 portant Versement des subventions de fonctionnement annuelles et ponctuelles aux associations au titre de l'exercice 2024

En plus de la mise à disposition de locaux et matériels communaux, les associations bénéficient aussi du soutien de la municipalité à travers l'attribution de subventions annuelles permettant de les aider dans leur fonctionnement courant, ainsi que pour certaines contribuer au financement d'événements ou projets ponctuels. En 2024, ce sont ainsi 37 associations qui bénéficieront d'une subvention de fonctionnement pour un montant total de 39 900 €, et 14 d'entre elles bénéficieront également d'une subvention liée à un événement ou projet ponctuel, pour un montant total de 7 250 €.

Conseil Municipal du 22 Mai

Délibération n°2024/05/03 portant Conclusion d'un bail commercial avec la société Comme à la maison pour l'exploitation du local situé au rez-de-chaussée de la « Maison Piroux »

Le rez-de-chaussée du bâtiment communal dit « Maison Piroux », a fait l'objet de travaux de rénovation, dans le but notamment de pouvoir procéder à la mise en location du local à vocation commerciale qu'il comprend. Après un appel à candidatures, c'est la société « Comme à la maison » qui a été retenue pour l'exploitation par bail commercial de ce local. Elle proposera prochainement des repas faits maison à emporter, en livraison à domicile ou à consommer sur place.

Retrouvez toutes les délibérations sur www.bernin.fr

www.bernin.fr / Mairie / Conseil municipal / Les séances du conseil municipal / 2024

Prochains conseils municipaux : 3 juillet et 11 septembre

Permanences élus : Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 92 07 47 ou secretariat@bernin.fr

10 ans de La Feuille de Bernin !



2014



2015



2016



2017



2018



2019



2020



2021



2022



2023



2024

P4 - P5
L'ACTU À BERNIN

P6 - P9
JEUNESSE / PETITE ENFANCE

P10
GÉNÉRATION

P11
CULTURE

P12 - P25
FOCUS SPÉCIAL 10 ANS

P26
DÉVELOPPEMENT DURABLE
VIE ÉCONOMIQUE

P27
L'INTERCOMMUNALITÉ

P28 - P29
VIE ASSOCIATIVE

P30
RETOUR EN IMAGES

P31
BERNIN DESSINÉ

P32
BERNIN UTILE
COUP DE CŒUR DE NATHALIE

Retrouvez l'actualité de Bernin sur bernin.fr et les réseaux sociaux :

- Facebook : @villedebernin38190
- Instagram : @villedebernin
- Inscrivez-vous à notre Newsletter mensuelle sur www.bernin.fr



Édito

Chères Berninoises, Chers Berninois,



10 ans ! 50 numéros ! c'est l'occasion parfaite de revenir sur 10 ans de réalisations, que ce soit de politique mise en place, comme « les emplois Jeunes » qui ont permis aux jeunes Berninois de travailler pendant l'été ou la politique à destination de nos seniors, ou que ce soient des travaux structurant comme la rénovation de la salle des fêtes, à plus récemment la désimperméabilisation de la cour d'école élémentaire.

L'occasion aussi de se replonger avec joie sur cette période ; d'abord 1ère adjointe de Cécile Rocca avec qui le travail a été tellement enrichissant dans une confiance réciproque évidente et enthousiasmante, puis Maire, dans le respect et la continuité du travail engagé avec Cécile en ajoutant, bien sûr, les projets de notre nouvelle équipe pour la commune !

Nous avons voulu, avec La Feuille, être au plus proche des Berninoises et des Berninois, proposer un journal agréable à lire en racontant notre village dynamique, engagé au travers des actions menées, des habitants qui le font vivre, des commerçants qui l'animent et des agents et services qui lui sont dévoués.

J'espère que vous aurez plaisir à vous replonger dans ces 10 dernières années, et pour les nouveaux habitants, à les découvrir.

À l'invitation de madame le Maire, j'ai le plaisir de m'exprimer dans la Feuille en ce mois de juin, pour le 10^{ème} anniversaire de La Feuille, votre journal municipal, baptisé ainsi par l'équipe élue en 2014. J'étais alors maire et j'ai eu la chance de pouvoir compter sur une équipe loyale et assidue, intéressée par l'action au service de tous, dont beaucoup d'entre eux sont élus encore aujourd'hui, au cœur de l'action.

Les dix années écoulées sont sous vos yeux chaque jour, c'est votre cadre de vie, c'est la carte postale « Bernin », un joli village qui s'est adapté aux nécessités de l'époque (lois d'aménagement diverses, évolutions financières) tout en gardant un charme certain avec ses maisons en pierre, ses espaces de vie et de rencontre, ses commerces de proximité, une école top niveau et ses vues à couper le souffle. Vous avez de la chance de vivre à Bernin, vous le savez. Les services de la mairie comme les élus sont mobilisés sans relâche, à l'écoute, assurent le quotidien, et préparent l'avenir dans un territoire dont les enjeux économiques sont primordiaux. C'est un réel plaisir pour moi de suivre l'actu de Bernin et d'y revenir de temps en temps avec plein de souvenirs en tête !

Je vous laisse découvrir votre journal de juin et vous adresse mes salutations amicales en souvenir d'un mandat bien rempli et épanoui que j'ai eu le privilège de mener entre 2014 et 2020.

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 50 JUIN - JUILLET 2024
N° SPÉCIAL : 10 ANS !



Mairie de Bernin
496, RD 1090
38190 BERNIN
04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la publication : Anne-Françoise Besson
Comité de rédaction : Anne-Françoise Besson, Sophie Couderc, Pascale Pellegrini, Valérie Salasca, Bastien Xavier
Photos / Illustrations : Mairie de Bernin, Dauphiné Libéré, Unsplash, Freepick, Jean-François Compte, Florence Pouget, Associations Berninoises
Rédaction : Anne-Françoise Besson, Sophie Couderc, Pascale Pellegrini, Valérie Salasca, Bastien Xavier
Conception : Bastien Xavier

Création graphique : happydesign

Impression : Imprimerie CM Graphic, Pontcharra

Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale

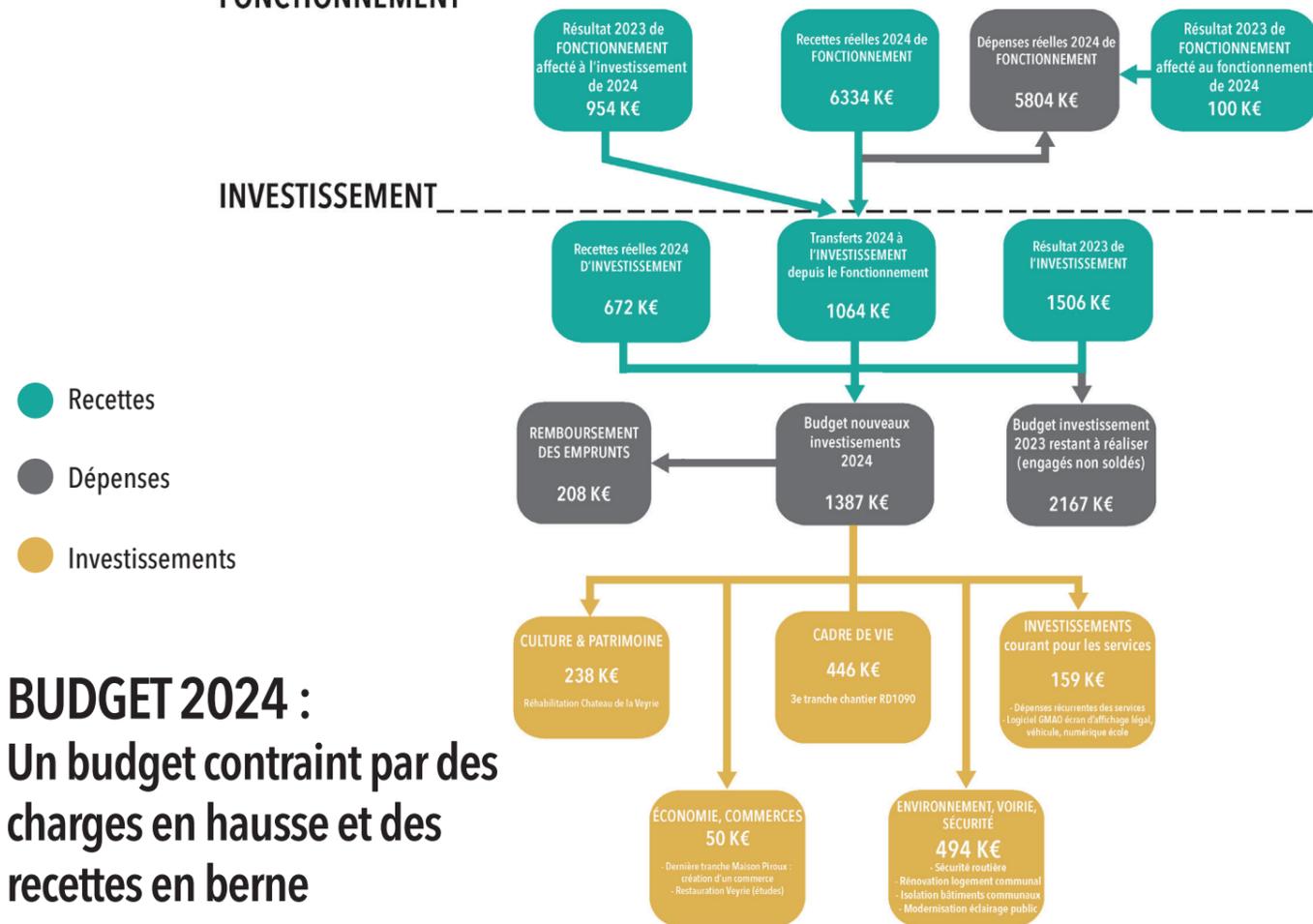
Tirage : 1 780 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Anne-Françoise BESSON
Maire de Bernin

Cécile ROCCA
Maire (2014-2020)

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



BUDGET 2024 : Un budget contraint par des charges en hausse et des recettes en berne

Au chapitre des recettes de fonctionnement, nous bénéficions en 2024 de l'augmentation décidée par l'Etat de +3,9 % des bases locatives prises en compte pour le calcul des impôts locaux. Mais les effets de l'inflation font que cette petite hausse des produits de la fiscalité, à laquelle s'ajoute celle plus minime des produits des services, ne permettra pas de couvrir la hausse encore plus importante des dépenses de fonctionnement, qui sont quant à elles impactées pour la deuxième année consécutive par le niveau élevé d'inflation.

Ainsi, nos recettes réelles de fonctionnement (qui se composent des impôts, taxes, produits des services, remboursements de charges, dotations) sont prévues au budget 2024 en baisse de -3,4% par rapport au réalisé 2023 (-2,5% en comparant de budget à budget).

Pour rappel : nous maintenons les taux des taxes directes locales inchangés pour 2024, comme depuis le début du mandat

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, mis à part les charges financières liées aux intérêts des emprunts qui sont en baisse (pas de nouvel emprunt), nous devons faire face à :

- la hausse de +5% de la masse salariale brute comparée au budget 2023, due notamment à des décisions de l'Etat en ce qui concerne la hausse du SMIC pour les contractuels, et à l'augmentation du point d'indices pour tous les fonctionnaires.

- l'intégration subie dans nos effectifs de deux agents suite à la dissolution demandée par l'Etat du Syndicat Intercommunal pour la Maison des Personnes Âgées (SIMPA) située à Meylan, qui gère un EHPAD dans lequel notre commune bénéficie de 3 lits réservés (8 autres communes sont membres du SIMPA et donc aussi concernées).

- l'augmentation des charges courantes, en raison de l'inflation notamment en ce qui concerne les coûts des énergies, les contrats de services et de maintenance, ainsi qu'en raison du développement de la politique communale en faveur des personnes âgées.

Ainsi, nos dépenses réelles de fonctionnement (qui se composent des charges générales, charges de personnel, contributions au FPIC et au redressement des finances publiques, charges de gestion, charges financières) qui sont prévues au budget 2024, en hausse de +13% par rapport au réalisé 2023 (+4% en comparant de budget à budget).

En résumé, l'exercice budgétaire est délicat, entre notre souhait de continuer à investir pour améliorer le cadre de vie, offrir des services de qualité aux habitants, réduire le bilan carbone, notamment en rénovant les bâtiments communaux (groupe scolaire, mairie, logements, etc.), tout en maintenant un budget à l'équilibre et ceci sans augmenter les taux de fiscalité locale. Notre équipe municipale est pleinement mobilisée pour réussir cet exercice !

Jean BOURJADE
Adjoint aux finances

Retrouvailles du Jumelage à Kieselbronn

Invités par la commune jumelée allemande, Mme le maire, Anne-Françoise Besson, deux adjointes et des membres du conseil municipal se sont rendus à Kieselbronn pour faire des excursions communes, pour échanger dans une ambiance conviviale et mieux connaître ce village auquel la commune de Bernin est jumelée depuis 1987. Au total, c'est une quarantaine de Berninois qui ont parcouru les quelques 600 km qui les séparent de Kieselbronn, la plupart en grand car, certaines en voiture privée. Ils ont été logés dans des familles d'accueil avec lesquelles ils entretiennent souvent une relation qui s'est développée au fil des années. Mme le maire parle d'une amitié sincère, d'un moment précieux et inoubliable, d'une expérience unique et extraordinairement enrichissante. Dans son discours, lors de la soirée de fête organisée par la mairie de Kieselbronn et en présence du Mr le "burgermeister" (maire) Heiko Faber, elle a souligné que les échanges entre les communautés et les cultures sont d'une valeur inestimable. Et appelle à la création de « souvenirs inoubliables de joie partagée ». « Nous nous sentons ici comme chez nous », a-t-elle également annoncé.



De gauche à droite, Philipp Kreutel, chef du bureau principal, le maire de Bernin, Anne-Françoise Besson, son homologue de Kieselbronn, Heiko Faber, et Gisèle Lemièr du comité de jumelage, heureux de cette soirée réussie.

LES BRÈVES

OUVERTURE D'UN NOUVEAU PARKING

Depuis le 3 juin, le nouveau parking sous la place de la bascule est ouvert. Les travaux continuent sur les autres parkings dont la fin est prévue pour début juillet. **Nous vous encourageons à vous garer sur le nouveau parking.**

FEU TRICOLERE DE L'ÉGLISE

Il est désormais calé sur votre vitesse, si vous roulez à plus de 50 km/h il passe au rouge, il est donc fortement recommandé de respecter la limitation de vitesse.

FESTIVITÉ ESTIVALE ET RESPECT DU VOISINAGE

Nous vous rappelons que **les feux d'artifice sont interdits sur la voie publique** et réglementés dans la sphère privée en fonction de leur catégorie.

De même il existe **des horaires pour vos travaux de jardinage ou de bricolage** réglementés par arrêté : la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende jusqu'à 450 €.

Enfin **les feux de jardin sont strictement interdits sur la commune**, brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

LES TRAVAUX LE LONG DE LA RD 1090 SE FINALISENT
Nous attaquons les derniers mois de travaux avant le "résultat final" prévu à la rentrée de septembre 2024.



Les vacances de printemps au Centre de loisirs

Pendant ces vacances de printemps, le centre de loisirs a été rythmé par différents thèmes : « Bienvenue à la ferme » et « Voyage à travers la galaxie » pour les 3-5 ans ; « Rentre dans le monde de la boîte à images sous toutes ses coutures » et « Sports insolites » pour les 6-11 ans. De nombreuses activités ont été réalisées afin de développer leur autonomie, leur sens créatif et leur motricité. Les sorties ont été grandement appréciées par les enfants. Lors de la première semaine, c'est la ferme de Germain qui nous a accueilli et qui a partagé des ateliers divers tels que : donner à manger aux ânes, prendre soin des lapins, préparer le pain sec, fabriquer de la farine et planter des graines. La deuxième semaine, des intervenants sont venus initier les plus grands au tir à l'arc et les plus jeunes à la science avec des expériences autour de l'ombre et la lumière. Ces deux semaines se sont terminées par une démonstration des expériences scientifiques apprises durant leur voyage dans la galaxie proposée par les 3-5 ans à leurs parents, et des activités sportives parents/enfants : thèque et quidditch pour les 6-11 ans. Merci aux parents pour leur implication.



Centre de loisirs au groupe scolaire "Les Dauphins" - 459, chemin du Vivier, 38190 BERNIN - 04 76 72 81 75 - enfance-jeunesse@bernin.fr

Faites du vélo, ça roule comme sur des gouttelettes !

En mai, fais ce qu'il te plait » dit l'adage ! Et bien force est de constater que nous n'avons pas pu faire comme il nous plaisait pour la 4^{ème} édition de « Faites du vélo » à cause d'une météo capricieuse. Les animations sur nos temps d'accueil ont pu être maintenues ou adaptées, nos locaux décorés avec des accessoires vélos. L'animation « Family Bike-Park » a été reportée au mercredi suivant et s'est déroulée avec succès sous de franches éclaircies, sans pluie. Nous avons fait le choix de maintenir le concours des écoles à vélo le jeudi 16 mai. 42 écoliers maternelles et 90 élémentaires se sont rendus à l'école en 2 roues. Bravo à eux !

L'atelier mécanique de l'association « Sors ton vélo » a dû être annulé, la vente de vélos d'occasion durant le Troc vélo a été maintenue, sans succès mais pas sans pluie... Les écoles ont eu la chance de pouvoir bénéficier pour la maternelle, d'un spectacle « Mais qu'est-ce que c'est que ce cycle ? » et pour les élémentaires, du soleil pour les parcours vélos proposés par « Easy Riders 7Laux ». Gustus et Mélo, des artistes engagés qui déplacent matériel et scène en vélo, ont régalé de leurs slam, rap et chants militants les quelques spectateurs venus au concert, déplacé à la salle des fêtes. Inutile de vous préciser la raison du déplacement du concert du parc à la salle des fêtes... Nous remercions tous



Gustus et Mélo et leur "cycloscène" à Bernin, le 19 mai

L'atelier "FAMILY BIKE PARK" d'Acrobike à Bernin, le 22 mai



La Crèche fête aussi ses 10 ans !

Le 8 novembre 1990 une halte-garderie voit le jour grâce à l'association Familles Rurales, composée de parents berninois. Elle peut accueillir 18 enfants sur 5 demi-journées par semaine. Maryse Besson, infirmière puéricultrice de formation est alors embauchée pour faire évoluer ce projet. Elle ne le sait pas encore mais elle la quittera en novembre 2018 au moment de prendre sa retraite ! D'année en année la structure connaît un grand succès. En 1995, elle devient un accueil mixte halte-garderie/accueil permanent de 20 places. Dans le but d'accompagner ce développement, la commune met en place un accompagnement financier avec la Caisse d'Allocations Familiales qui se pérennisera avec les années. En septembre 1998, elle s'appelle désormais la « Ribambelle ». En janvier 2000, elle devient un service municipal géré par la CCAS de Bernin. Le 7 janvier 2008, une extension de 16 places supplémentaires apparaît dans des locaux modulaires, ce qui porte à 36 l'effectif global. L'amplitude horaire augmente de 8h00 à 18h30 tous les jours de la semaine et l'équipe s'agrandit pour accompagner les enfants tout au long de la journée. Quelques années plus tard, la structure changera de gestionnaire pour passer du CCAS à la Mairie de Bernin. Après plusieurs années de réflexion, un projet d'agrandissement dans de nouveaux bâtiments a vu le jour le 6 janvier 2014. Le nouveau Multi-accueil de 42 places a ouvert ses portes dans des locaux modernes construits dans le respect du Développement Durable, le but étant de respecter l'environnement et de réduire l'empreinte énergétique de la structure. Cela fait aujourd'hui 10 ans que les enfants bénéficient chaque jour de ce bel environnement ! En novembre 2018, Maryse Besson, directrice depuis l'ouverture de la structure, est partie en retraite après 27 ans d'une vie professionnelle riche aux côtés de "La Ribambelle" !



Fabienne Cravero, infirmière puéricultrice également, en est la nouvelle directrice ! Accompagnée d'une équipe de 14 professionnelles de la Petite Enfance, elle poursuit le travail quotidien pour faire de la « Ribambelle » un lieu d'accueil et d'écoute privilégié pour les jeunes enfants et leurs parents. Chaque jour, l'équipe fait vivre dans un quotidien qui a beaucoup évolué ses dernières années, le projet pédagogique de la structure qui se décline en 5 valeurs essentielles : le respect, la confiance, le plaisir, la relation à l'autre et l'autonomie. Pour cela, elle bénéficie de réunions régulières, de formation et de temps d'Analyse de La Pratique Professionnelle.



Au-delà de l'accompagnement quotidien des enfants et de leur famille dans le partage d'une vie en collectivité, des temps forts sont organisés avec les enfants (animation pendant la semaine du goût, séances régulières de Babycirque, une chasse aux œufs en avril et la venue d'une petite ferme en mai organisées avec le RPE, des animations mensuelles avec la bibliothécaire...) mais aussi avec leur famille (la fête de Noël à la salle des fêtes avec depuis 2 ans un spectacle créé par des membres de l'équipe, la « parenthèse enchantée » avec les parents, la fête de fin d'année en Juillet au Clos Michel). Des projets « plus exceptionnels » sont soutenus chaque année par la mairie et par le département pour un accueil de qualité avec par exemple l'achat de matériel ou des projets de formation : cela a été l'occasion d'aménager les jardins avec des tables extérieures pour que les enfants déjeunent dehors,

mais aussi l'année passée de former toute l'équipe à la démarche Snoezelen qui a permis de mettre en place un espace dédié à la crèche. Cette année encore de nouveaux projets ont vu le jour comme « la matinée des familles » pendant laquelle un parent peut venir proposer une activité aux enfants accueillis et ainsi partager un moment avec eux, ou encore un projet partagé avec le service enfance jeunesse, de lien entre nos grands (futurs scolarisés) et le milieu périscolaire pour faciliter leur adaptation à la rentrée. Après 34 ans d'existence et 10 ans de vie dans ses locaux actuels, chaque année, la commission d'attribution des places a lieu au printemps et les demandes d'accueil sont croissantes avec une liste d'attente à chaque rentrée !



La crèche rythmée par de jolis projets en ce premier semestre 2024 !

La semaine de Carnaval à la crèche

Fin février les enfants du Multi-accueil ont profité d'une semaine de découverte et d'animation sur le thème de Carnaval ! Atelier maquillage, parcours moteur géant installé dans la salle des fêtes pour l'occasion, décoration collective de fresque ou encore une animation autour du livre ont rythmé cette semaine d'enfer !

Des petits pieds âgés de 8 mois à 14 mois, aux explorateurs qui ont entre 2 et 3 ans, en passant par les aventuriers qui ont entre 13 mois et un peu plus de 2 ans, tous ont apprécié le goûter organisé le mardi après-midi : une crêpe-party des plus festives ! Sans oublier les inoubliables costumes et déguisements ! Pompiers, princesses, cowboys, coccinelles ou encore chevalier se sont tous retrouvés à danser ensemble pour clore cette folle après-midi ! Une semaine pleine de rire et de partage.



Vive la chasse aux œufs !

Cette année sera marquée au Multi-accueil par une nouvelle collaboration avec le Relais Petite Enfance de Bernin ! En effet il sera proposé deux rencontres dans l'année entre les enfants de la crèche (et les professionnelles qui les accompagnent), et les enfants accueillis par les Assistantes Maternelles de la ville (qui fréquentent le RPE et participent aux matinées animées proposées par Géraldine Briole, l'animatrice du Relais). Ainsi pour le plus grand plaisir de tous, le rendez-vous fut pris dans le parc de la salle des fêtes le lundi 3 avril matin pour une chasse aux œufs en chocolat partagée ! Un temps de jeu collectif a ensuite été proposé afin de faire plus ample connaissance. Cette matinée s'est terminée par un temps de chansons et histoires contées sur le thème du printemps, qui sont sorties d'un tablier à comptine ! La prochaine rencontre se fera en mai... sur les terres du Multi-accueil à nouveau... entourés de plumes et de poils ! Surpriiiiise !



Une ferme à la crèche !

Le jeudi 16 mai, des nouveaux bruits ont envahi la crèche ! Les enfants ont pu entendre beugler, bêler, aboyer ou encore carcader ! En effet, Laura de la Chèvrerie des 7 Laux est venue à la crèche faire profiter aux petits et grands d'une douce matinée auprès de ses animaux ! Ils étaient nombreux : Ubel la brebis, Rêve la chèvre, Lolita la ponette, Tia la vache, une oie, des lapins, des poules, des cailles et des cochons d'Inde... sans oublier la mascotte de la matinée : la nommée « Ruby », chienne de Laura, qui nous aura montrée toute la matinée ses grandes qualités de travail et de regroupement des animaux qui avaient envie d'un peu trop de liberté à son goût ! Entre moments tendres, rigolades, découvertes et autres curiosités, ce temps partagé avec les assistantes maternelles du RPE de Bernin a été l'occasion d'un bonheur partagé ! Laura fut ravie de sa venue !



Un projet « matinée des familles ! »

Ce début d'année 2024 a vu naître un nouveau projet à la crèche de Bernin... Les « matinées des familles ! » En effet, depuis plusieurs années à la rentrée, l'équipe de la Ribambelle faisait appel aux « talents » des familles ! L'idée était que des papas, des mamans, une tante ou encore un papi... viennent à la crèche partager un temps d'animation avec les enfants pour leur faire découvrir « un talent » (guitare, danse, yoga...). Appels qui n'avaient reçu jusqu'alors que peu d'aspirants. Mais cette année, 3 familles aventureuses ont souhaité relever le défi ! Et quel bonheur pour les enfants ! Une mamie est d'abord venue proposer un atelier créatif, les bras chargés de gommettes toutes plus belles les unes que les autres ! Des parents ont proposé un temps d'éveil corporel en faisant imiter aux enfants « la marche des animaux ! » La dernière matinée a été consacré à de l'éveil

musical. Les parents ont accompagné les enfants à la découverte du métronome notamment et des différents rythmes d'une mélodie ! Nous espérons que ces 3 initiatives sont annonciatrices de nouvelles découvertes l'année prochaine ! Merci à eux pour leur investissement !



Les contes du Potiron !

Grâce au festival intergénérationnel D'un bout à l'autre, nous avons eu le plaisir d'accueillir un conteur à la crèche ! Ce festival est organisé en complicité par l'Espace Paul Jargot, L'Espace Aragon (Communauté de communes Le Grésivaudan), et le Coléo de Pontcharra. Il permet chaque saison à des artistes d'aller à la rencontre du public dans différentes communes et lieux de vie, participant ainsi à rompre le rythme et l'isolement du quotidien en donnant accès aux tout-petits mais aussi aux personnes âgées dans les EHPAD par exemple, à un spectacle vivant ! Dans ce cadre, Mr Frédéric Naud est venu présenter aux enfants « les contes du Potiron » le mardi 21 mai. Ainsi, sorties du ventre d'un potiron, des poupées gigognes, un bonhomme patate, et des petits poussins qui se poussaient du nid se sont succédés pour captiver l'attention des enfants, au rythme de comptines tout en douceur... Un véritable moment suspendu !



Multi-accueil La Ribambelle, 226 chemin de la Proula, 38190 BERNIN - 04 76 08 88 41 / creche@bernin.fr

Une nouvelle animatrice à rejoint le CCAS

Depuis maintenant 3 ans, la Résidence Cœur de Village a pris son rythme de croisière. Les résidents ont trouvé leurs marques et se sont bien intégrés à la vie communale.

A travers ce projet, l'équipe municipale voyait une première étape dans la prévention de la perte d'autonomie. Nous ne voulions pas oublier ceux qui vivent encore chez eux et développer la solidarité, la convivialité et le bien vivre ensemble.

Grace à la résidence et son impact sur l'habitat inclusif, et le travail d'Hafida DIHILI responsable du CCAS, nous bénéficions d'une subvention du département qui nous a permis d'embaucher une animatrice à temps plein.

Ses missions sont :

- De proposer des actions / animations pour les plus âgés telles que des ateliers mémoire, des thés dansants (le premier rendez-vous a eu lieu le 7 mai et un second est prévu à l'automne), sorties ciné, etc.
- Aller vers les personnes pour les accompagner aux animations, passer un moment, en fonction des capacités de chacun, etc.
- Connaître nos anciens pour s'adapter et prévenir l'isolement et la perte d'autonomie.

Nous avons accueilli Patricia ALAGUERO depuis Février.

Venez nous rencontrer lors du forum séniors le vendredi 13 septembre 2024 de 14h à 17h, à la salle des fêtes.

Atelier manuel, le 8 mars



Patricia ALAGUERO - animatrice en gérontologie

Formations : Diplôme d'animatrice / diplôme de bibliothécaire

Postes occupés : Animatrice de centre de loisirs, responsable périscolaire, assistante bibliothécaire, animatrice sociale et culturelle en résidence autonomie et en EHPAD



« J'ai été chaleureusement accueillie dans la salle d'activité de la résidence par les locataires autour d'un apéritif dînatoire. J'apprécie beaucoup les moments que nous partageons ensemble car leurs nombreuses années d'expérience sont une immense source de conseils, de savoirs et de savoir-faire qui sont très enrichissants pour moi. De mon côté, j'essaie de partager ma bonne humeur et mon expérience dans l'animation en leur proposant de nouvelles activités et qui sait... peut-être que je leur apprendrai des choses à mon tour ! »

Atelier pâtisserie, le 29 mars



Après-midi dansante, le 7 mai 2024



Une belle exposition "Vibrations Colorées"

Dans la salle du conseil de la mairie de Bernin, se tenait, du 5 février au 6 avril 2024, une très belle exposition de peintures réalisées par Agnès Copin. Un vernissage a eu lieu, mi-février, en présence de Pascale Pellegrini, adjointe à la culture ; Une occasion de mieux connaître l'artiste et ses œuvres très bien exposées : « Cette artiste peintre qui vit à Bernin, propose depuis de nombreuses années un travail artistique de grande qualité que la commune a souhaité mettre en avant. Agnès nous propose des œuvres qui ne peuvent laisser le public insensible. Toutes permettent à chacun d'exprimer sa sensibilité, de ressentir des émotions et de laisser flâner son imagination. Cette exposition fut un très beau moment artistique. »



Agnès Copin accompagnée de Pascale Pellegrini, adjointe à la culture lors du vernissage de l'exposition le 15 février.

L'artiste accompagnée des enfants du centre de loisirs lors d'une visite de l'exposition le 7 mars.

Une agréable soirée théâtre autour d'une enquête théâtrale immersive

À l'initiative du service culturel de la municipalité, la Cie Sans Faire de Bruit a joué son spectacle "La Démembrée" pour le public de Bernin venu très nombreux, vendredi 22 mars à la salle des fêtes.

Cette enquête théâtrale immersive porte sur le thème d'un fait divers de 1909, le meurtre de Mme Marie-Thérèse Gouin, qui passionna l'opinion publique de l'époque.

Cette pièce de théâtre écrite et mise en scène par les deux comédiennes interprètes, Sophia Falda (alias Marie la médecin légiste) et Juline Grangé (alias Simone la journaliste), privilégie l'interactivité avec le public, partagé en témoins et détectives. Une technique théâtrale développée par la compagnie.

Une soirée sympathique qui a permis aux acteurs d'un soir, désignés au hasard dans le public, d'apprécier cette originalité de mise en scène qui privilégiait le rapport au spectateur.



Une jolie exposition de photos en noir et blanc : "Toutes les heures blessent"

Ben Capponi nous offre un voyage dans les limbes du temps, de la mémoire et du souvenir. Par la magie du tirage argentique (lith), les photographies semblent sortir tout droit de l'époque ancienne de l'invention de la photographie.

Ben Capponi capture le monde qui l'entoure grâce à son objectif. Des non-sujets, des non-lieux, des non-instants... Et c'est par ces choix qu'il nous propose la réinvention des espaces parcourus, la relecture des moments que nous pouvons vivre tous, peu ou prou et qui disparaissent dans le passé, ne restant que des souvenirs. Souvenirs de collège, de dates apprises par cœur, souvenirs de voyages scolaires ; "Souvenir, souvenirs..."

"Toutes les heures blessent" est un moment de mémoire

La photographie est-elle l'art de garder intacte une mémoire individuelle et collective ? Des instants définitivement dissous ? On peut se poser la question. Comme, à la lecture de l'ouvrage du

même nom, dont est extraite l'exposition, on peut s'interroger sur le rôle de la photographie. Pourquoi photographie-t-on ? Et que peut-on laisser au public ? Le photographe nous convie, quant à lui, dans les flux de son âme, dans la beauté des souvenirs.



Le photographe Ben Capponi accueilli par Nathalie Faure la directrice de la bibliothèque.

Retrouvez les photos sur site de l'artiste : bencapponiphoto.com
Facebook : Ben.Capponi / Instagram : @ben_capponi



PLAN CANICULE

Préparez-vous à l'arrivée des fortes chaleurs de l'été en vous inscrivant dans le registre communal du Plan canicule. Ce dispositif, à destination des personnes à risque (personnes âgées, isolées ou handicapées) est actif du 1^{er} juin au 31 août 2024. Pour vous inscrire appelez la mairie : 04 76 92 07 40. En cas d'alerte canicule un suivi téléphonique est assuré, il peut aussi prendre la forme de visites de courtoisie, si besoin, chez les personnes inscrites.



10 ans, 10 temps forts !

**Nouvelle équipe municipale
2014**



**Réfection complète de la Bibliothèque
2018**



**Plan Déplacement
2019**



**Création des 2 courts de Tennis couverts
2015**



**Aménagements des chemins des Maréchaux et Teura
2021**



**Résidence Cœur de Village
2022**



**Réfection complète de la salle des fêtes
2016**



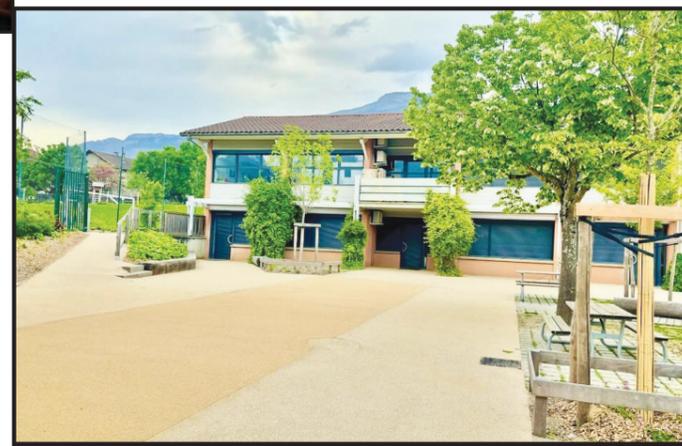
**Coteaux de Bernin
2023**



**Aménagement du parc public au Clos Michel
2017**



**Désimperméabilisation de la cour de l'école
2024**





Nouvelle équipe municipale (2014)



Création des 2 courts de Tennis couverts (2015)



PAROLES "CROISÉES" DE MAIRES

Anne-Françoise Besson
Maire de Bernin (Mandat 2020-2026)
1^{ère} adjointe Associations-Coordination de la vie communale
(mandat 2014-2020)

© Sebastien Buret Hans Lucas

“Se lancer dans ce mandat municipal a été un nouveau challenge, suivre Cécile Rocca dans cette aventure un véritable enrichissement humain, mais aussi la découverte de l'envers du décor, se rendre compte qu'il est facile de proposer des solutions mais que la mise en œuvre est parfois plus longue et plus compliquée qu'on l'imaginait. Une expérience qui permet de s'apercevoir que le bon sens ne suffit pas toujours et qu'il est souvent propre à chacun.”



En 2014, l'équipe municipale était composée :

- Cécile Rocca**, maire
- Anne-Françoise Besson**, 1^{ère} adjointe Associations-Coordination de la vie communale
- Gabriel Sabatier**, 2^{ème} adjoint Urbanisme-Patrimoine
- Sophie Couderc**, 3^{ème} adjointe Solidarités
- Christophe Duret**, 4^{ème} adjoint Intercommunalité-Relations aux administrés
- Gréaldine Moutet**, 5^{ème} adjointe Enfance-Culture
- Claude Talon**, 6^{ème} adjoint Finances-Travaux
- Délégué(e)s : **Jean-Claude Bobillon**, **Noémie Brunier**, **Lewis Davies**, **Hervé Lambert**, **Claire Stromboni**
- Référent(e)s : **Francine Bombed**, **Jacqueline Cogne**, **Olivier Lablanche**, **Franck Lazzarotto**, **Céline Peysson**, **René Régis**
- Conseiller(e)s : **Véronique Barbazza**, **Gilbert Giannini**, **Yves Guyot**, **Alain Salomon**, **Claude Vermeulen**



Cécile Rocca
Maire de Bernin (Mandat 2014-2020)

“ En 2014, ce fut d'abord une bataille très rude pour gagner l'élection, puis nous avons passé 6 ans avec des oppositions très actives au conseil municipal. Notre but était de réaliser notre programme, et nous n'avons pas perdu de temps grâce à l'expérience de trois d'entre nous, déjà élus, dans le mandat précédent. Un peu d'expérience, beaucoup d'envie, des services opérationnels, une opposition qui soude les troupes, du respect entre nous et de l'écoute auprès des Berninois. J'ai appris énormément, j'ai donné suffisamment, à cette époque je n'utilisais guère le JE mais le NOUS, c'était l'équipe, c'était ensemble et pour la commune. La réalité c'est quand même que le temps passé était le nôtre, à chacun, et aujourd'hui, je sais tout le temps que je garde. Tout le temps qu'Anne-Françoise et son équipe mettent au service de Bernin. C'est un plaisir de la voir reprendre le flambeau et s'épanouir non seulement comme maire de Bernin mais aussi comme déléguée au sport de la communauté de communes.”



PAROLE DE MAIRE

Anne-Françoise Besson
Maire de Bernin (Mandat 2020-2026)
1^{ère} adjointe Associations-Coordination de la vie communale (mandat 2014-2020)

© Sebastien Buret Hans Lucas

“La nouvelle équipe municipale avait la volonté de concrétiser le projet de tennis couverts initié par la mandature précédente. Il s'agissait de répondre favorablement à une demande très ancienne d'une des plus grosses associations de la commune réunissant près de 400 adhérents afin de pérenniser son activité pendant l'hiver et les jours de pluie.”

En 2014 à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, le dossier des tennis couverts est au point mort. Il avait été imaginé une mutualisation avec la ville de Crolles pour partager les coûts. Le constat en début de mandat est que deux courts de tennis pour potentiellement 1000 adhérents (TC bernin et TC Crolles) ne résoudraient pas les problèmes des clubs les jours de mauvais temps. Assez rapidement après les élections, Crolles s'est retiré du projet mais nous n'avons pas souhaité abandonner le projet, avec l'aide du club nous sommes donc allés chercher le maximum de subventions que nous avons pu trouver et le Tennis Club de Bernin s'est engagé avec nous à hauteur de 60 000 euros.

Le permis de construire a pu être déposé fin décembre 2014. Les tennis couverts de Bernin ont finalement été inaugurés le 9 janvier 2016 en présence de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Département et de la Fédération Française de Tennis. L'ensemble des Berninois qui le souhaitent pouvaient visiter ce nouvel équipement. Les tennis couverts ont permis la naissance d'une nouvelle activité pour les enfants de l'école dans le cadre des activités péri-éducatives (TAP). Ils ont également permis le retour de l'organisation du tournoi adultes tous les mois de février depuis leur ouverture.

EN CHIFFRES

- > Coût : **893 117 € HT**
(dont **120 471 €** de subvention de la Région, **112 748 €** du Département, **13 000 €** de réserve parlementaire)
- > Participation financière du Tennis Club de Bernin : **60 000 €**
- > Superficie : **1290 m²**



ZOOM SUR

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE

LA NAISSANCE DE *La feuille de Bernin*

En parallèle du changement du logo de la commune, le municipalité a également choisi d'ouvrir un nouveau chapitre, en octobre 2014, avec un nouveau bulletin municipal.



Logo précédent



Nouveau logo



Le 1^{er} numéro

Coût ancien journal : 2700 € TTC - Coût nouveau journal : 2 000 € TTC



ZOOM SUR

LA MISE EN PLACE DU MUR D'ESCALADE AU CUBE

Création d'un mur d'escalade éco-certifié en intérieur du Cube. C'est lors du traditionnel forum des associations, que le mur d'escalade a été inauguré par le maire, Mme Rocca. Ce mur d'une superficie de 227m² propose 22 voies permettant aux deux associations, le Club Alpin Français du Grésivaudan (CAF Grésivaudan) et le Groupe Montagnard des Petites Roches (GMPR), de développer de nouvelles activités autour de l'escalade dans le complexe sportif et culturel du Cube.



Septembre 2015



Terrains de Tennis couverts vus de l'intérieur



Réfection complète de la salle des fêtes (2016)

Aménagement du parc public au Clos Michel (2017)



PAROLE DE MAIRE

Anne-Françoise Besson
Maire de Bernin (Mandat 2020-2026)
1^{ère} adjointe Associations-Coordination de la vie communale (mandat 2014-2020)

“ La restructuration de salle des fêtes fut le premier chantier conséquent pour la nouvelle équipe municipale. Auparavant divisée en logement communal, local jeunes et salle des fêtes, la volonté était d'utiliser l'ensemble du bâtiment pour en faire un endroit accueillant aussi bien pour les évènements associatifs, privés ou ceux organisés par la mairie qu'ils soient culturels ou institutionnels et disposant de toutes les commodités. ”

Véritable lieu de vie pour les Berninois, la salle des fêtes avait besoin d'un bon coup de jeune, tout en gardant le caractère patrimonial de la gare de tramway originelle et son atelier mécanique. Le point principal était de supprimer les 2 poteaux placés en plein milieu de la grande salle qui furent remplacés par 2 linteaux métalliques d'une longueur totale de 28 m permettant d'obtenir un vaste espace optimisé pour les spectacles. Le coin bar a été remplacé par une cuisine complète permettant la mise en chauffe grâce à deux grandes étuves à l'usage des traiteurs, d'une cuisinière gaz et un petit four très utile aujourd'hui pour une association de cours de cuisine partagée. Elle a été placée dans ce qui était l'ancienne gare lui permettant d'être aujourd'hui indépendante, pouvant être louée ou non, selon les besoins. Cette restructuration a été pensée entièrement en partenariat avec les associations utilisatrices.

LIEU DE RENDEZ-VOUS CULTURELS, ÉVÉNEMENTIELS ET INSTITUTIONNELS

La salle des fêtes accueille chaque année les Vendredis en musique (un vendredi tous les 2 mois), les soirées théâtre programmées par le service culturel mais également les événements festifs comme le Repas des aînés, la fête de la Crèche ou plus institutionnels comme les vœux du maire, les conférences ou les réunions publiques.

C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire de 2017 que la salle des fêtes fut inaugurée. Cécile Rocca a rappelé les étapes et le coût de la rénovation de la salle des fêtes avant de couper le ruban, accompagnée de ses adjoints, Mme Besson et M. Talon et le directeur du Service Technique, M. Viola.



Inauguration, le 6 janvier 2017

- En 2014, l'équipe municipale :
- ✓ Rénovation de la salle des fêtes
 - ✓ Création d'un espace pour la musique

EN CHIFFRES

- > Coût de la rénovation : 772 073 € HT (dont 154 328 € de subvention de la Région et 113 067 € du Département)
- > Capacité d'accueil : 200 personnes

LOCATION DE LA SALLE

La salle des fêtes est mise à votre disposition des habitants ou des personnes travaillant sur Bernin ou extérieurs pour fêter un mariage, un anniversaire ou d'autres événements privés.

Pour plus de précisions, rendez-vous sur bernin.fr (dans Vie quotidienne > Location de salle) pour consulter les formulaires de réservation ou prendre contact avec l'accueil de la mairie au 04 76 92 07 40 ou par mail : mairie@bernin.fr



Salle des fêtes vue de l'intérieur

ZOOM SUR

L'AMÉNAGEMENT CHEMIN DU CRAPONOZ

Aménagement de voirie renforcement éclairage public et réseau des eaux pluviales ainsi que création de cheminements piétons et reprise du tapis d'enrobé.



PAROLE D'ÉLUE

Noémie Brunier
Adjointe à la Famille (Mandat 2020-2026)
Conseillère déléguée : Développement durable - Relation avec le personnel (mandat 2014-2020)

“ En 2017, mettre en valeur le parc de la Maison Michel, véritable poumon vert au sein du village, était une évidence et aujourd'hui c'est un vrai succès. Au fil des années, le parc a bénéficié de nouveaux aménagements : nouveaux jeux pour enfants et la fameuse ruche pédagogique qui domine désormais cet espace. ”

Situé près des écoles et à côté de la Maison Michel, le parc dit « le Clos Michel », un ancien domaine viticole (XII^e siècle), est la propriété de Bernin depuis 1973. La municipalité, après consultation, échanges et recueils des différents avis, a décidé de le faire bénéficier d'une cure de jouvence et de créer un parc dédié à des activités variées, favorisant les rencontres entre les générations. À l'image de la gestion raisonnée des espaces publics de la commune, il a été choisi de donner au parc une dimension exemplaire en termes de développement durable. Il intègre ainsi des espèces variées, locales, favorisant la biodiversité.

UN ESPACE VERT AGRÉABLE

Le parc de la Maison Michel a été repensé dans ses aménagements et sa structuration. Aujourd'hui, sa fréquentation constitue une réussite tant lors des festivités que des promenades quotidiennes. Les générations se croisent, discutent, jouent dans cet espace vert intégré à l'urbanisation du village. Le parc est agréable et propose aux familles et leurs enfants des espaces "ludiques" de jeux mais également des espaces pour pique-niquer ou profiter du panorama du massif de Belledonne.

UN ESPACE VERT FAVORABLE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

La présence d'espaces verts en ville incite aussi à l'activité physique, pratiquer des sports collectifs (avec le terrain de foot) ou divers sports en plein air (terrain de pétanque). Pour les citadins, il est bien plus agréable de se rendre au parc pour marcher ou courir que de fouler le bitume des trottoirs.



Attention ! Ce parc est interdit aux chiens. Les incivilités n'y sont pas bienvenues. Merci de respecter le voisinage.

ZOOM SUR

LA RÉFECTION DES FAÇADES DE LA MAIRIE

Bâtiment emblématique de la commune, il a accueilli à l'origine les écoles primaires de garçons et de filles. Le système de chauffage, tout électrique, exploite des pompes à chaleur pour le chauffage de base et le refroidissement ainsi que des panneaux rayonnants pour l'appoint lors de grands froids. L'éclairage est principalement à basse consommation à technologie LED et les circulations sont équipées de détection de passage. En 2016, la réfection esthétique de la façade a permis également d'améliorer le niveau de performance thermique du bâtiment avec la rénovation de l'isolation extérieure.



Avant (2014)



Après (2023)



Filet d'escalade installé dans le parc

- En 2014, l'équipe municipale :
- ✓ Valorisation du patrimoine

Avant



Réfection complète de la Bibliothèque (2018)



PAROLE D'ÉLUE

Pascale Pellegrini

Adjointe à la Vie associative et la Culture (mandat 2020-2026)
Conseillère municipale déléguée à la bibliothèque (mandat 2014-2020)

“La bibliothèque, lors de sa rénovation, a été pensée comme un lieu de convivialité. Nous avons voulu créer un espace lumineux et confortable pour donner l'envie d'y rester, d'échanger et de participer aux nombreux événements ponctuant l'année.”

La bibliothèque Françoise-Giroud est un lieu de rencontre intergénérationnel, incontournable à Bernin. Des enfants du Multi-accueil et des écoles maternelle et élémentaire aux administrés, tous se retrouvent autour de la lecture ou d'événements réguliers ou exceptionnels tels que : les expositions, les conférences thématiques et accueil de conteurs.

UNE BIBLIOTHÈQUE MODERNE

En 2018, la bibliothèque a changé de visage avec davantage d'ouvertures, une surface publique réaménagée permettant l'identification de zones de lecture : pour les plus petits ou pour les plus grands avec du mobilier adapté à chacun, un espace magazine ou encore un extérieur accueillant. Ce nouvel aménagement a également permis l'accessibilité à un fond de lecture plus ciblé et plus important et a permis l'hébergement de supports audio. Un fléchage particulier vers l'accueil des jeunes entre 8 et 15 ans a marqué notre volonté de provoquer l'incitation à la lecture. L'acquisition de manga, de romans dédiés à la jeunesse, a permis une belle rencontre avec ce public, qui s'est approprié avec engouement, ce nouvel espace coloré et confortable.

UN ACCÈS AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU GRÉSIVAUDAN

La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques du Grésivaudan rattaché à la Communauté de Communes Le Grésivaudan. L'adhésion de Bernin à ce réseau permet à chacun de réserver un livre disponible dans une autre bibliothèque, et de le récupérer à Bernin. Ce système offre un plus grand choix de lecture à chacun.

Connectez-vous sur : www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr



Après



EN CHIFFRES

> Coût de la rénovation : **366 200 € HT**
(dont **47 714 €** de subvention de la Région et **8 553 €** du Département)

Aujourd'hui la bibliothèque c'est :

> **790** lecteurs
> **17 000** documents (**35 500** emprunts en 2023)

UNE AMPLITUDE HORAIRE ADAPTÉE

En parallèle, une réflexion sur les horaires d'ouverture a été menée afin de satisfaire le plus grand nombre. Des plages horaires plus larges aujourd'hui permettent aux Berninois de profiter davantage de la bibliothèque, de s'adapter aux écoles, et au rythme de chacun, provoquant ainsi une fréquentation des jeunes plus assidue.

En 2014, l'équipe municipale :

- Rénovation de la bibliothèque**



ZOOM SUR

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUELABLE

En 2016, la commune de Bernin s'est investie pour soutenir la création de la centrale villageoise Grési21. Cette approche citoyenne et non commerciale est totalement dans l'esprit de la politique développement durable de la commune, et nous permet d'apporter une pierre à l'édifice de la décarbonation. Depuis ce sont 2 centrales photovoltaïques installées sur les bâtiments de la commune mis à disposition, le groupe scolaire et les tennis couverts, qui ont produit 116 MWh d'électricité verte en 2023, soit la consommation de 80 ménages (hors chauffage électrique). Une 3^{ème} centrale PV de plus forte puissance est en cours d'étude, ce qui devrait permettre à terme de doubler la production d'énergie renouvelable produite sur la commune.



Plan déplacement (2019)



PAROLE D'ÉLU

René Régis

Conseiller municipal aux déplacements, transports et patrimoine (mandat 2014-2020 et 2020-2026)

“Les objectifs de début de mandat en termes de déplacements ont été atteints dans un domaine où il n'est pas facile de concilier tous les avis.”

La crise sanitaire du Covid-19 nous a montré à quel point il était essentiel de pouvoir se déplacer, qu'il s'agisse de déplacement en voiture, à vélo ou à pied. Nous avons pensé à ce moment qu'il fallait des infrastructures adaptées aux différents modes de déplacement et surtout, que nos modes de déplacement puissent respecter toutes les exigences de la loi LOM qui était promulguée le 24 décembre 2019.

QUE NOUS DEMANDE LA LOI LOM ?

1. Investir plus et mieux dans le transport du quotidien
2. Faciliter le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer
3. Engager la transition vers une mobilité plus propre.

Dans la foulée de cette loi LOM a été créé le SMMAG, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise. Cette structure regroupe la Communauté de Communes Le Grésivaudan, la métropole de Grenoble, et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, et a pour mission d'organiser les mobilités au service des territoires. Le département et la Région participent également à la réalisation des projets.

ZOOM SUR

LE GUIDE DES DÉPLACEMENTS

Un livret des déplacements a pu voir le jour en 2019, permettant à chacun de découvrir ou de redécouvrir des sentiers, des passages ou des axes directs pour se rendre d'un point à un autre que ce soit à pied, à vélo, en voiture ou en bus.



Dans nos projets d'aménagements durables, à Bernin, nous avons à coeur un meilleur partage de l'espace public. Si dans le passé l'urbanisation était soumise aux besoins de l'automobiliste, aujourd'hui nous rendons de l'espace aux piétons et cyclistes. Ainsi, les trottoirs sont intégrés dans les voiries, comme le Chemin des Maréchaux, Chemin du Teura, la Route départementale. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h pour plus de sécurité des piétons.

Nos places et placettes sont désimperméabilisées et végétalisées pour devenir des îlots de fraîcheur. Les bases de notre politique de déplacement vers des alternatives décarbonées, des alternatives à l'automobile, des alternatives accessibles à tous, étaient déjà présentes en 2019, bien avant la loi LOM. La voie verte pour piétons et cycles reliant la Zone technologique des Fontaines et l'arrêt de bus des Cloyères au centre du village, les aménagements autour de l'école, du Cube, de la crèche, ... en témoignent. Et nous allons continuer dans cette voie, avec vous.

René Régis et Cosima Frick
Groupe de travail déplacement



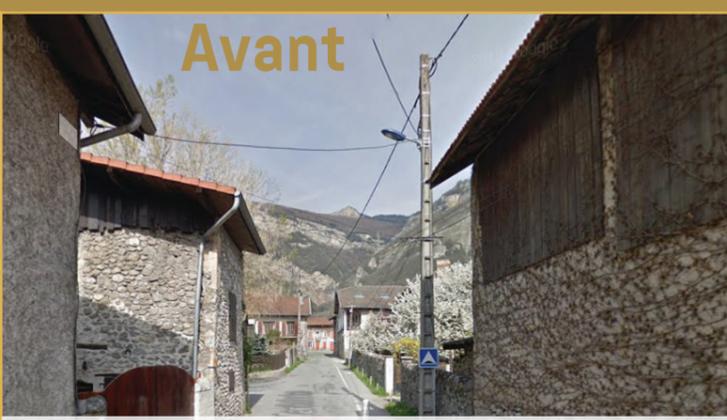
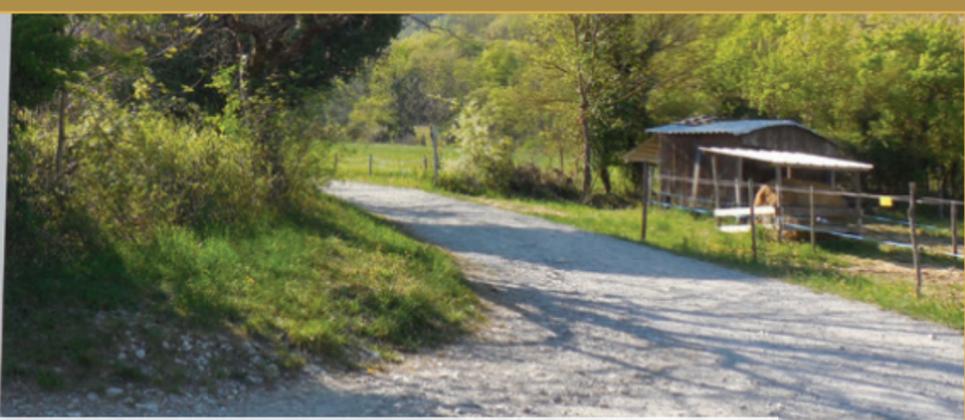
Aménagement d'une voie de sortie du parking du Cube
Coût : **24 205 €**

En 2014, l'équipe municipale :

- Signalétique efficace et bien placée**
- Stationnements au centre du village et au CUBE**
- Finalisation du guide des déplacements**
- Fléchage de parcours pédestre**
- Implantation de la voie cyclable intercommunale**

velos autorisés uniquement sur sentiers et chemins

RAPPEL : FREQUENTATION DES COTEAUX
Promenades, courses à pieds, sorties de chiens sont autorisées dans la mesure où elles se trouvent à moins d'1 km du domicile. Une trop grande fréquentation a été constatée en fin de journée et le week-end. Ne relâchons pas nos efforts. Merci de respecter les consignes.



Gestion de la crise sanitaire du Covid-19 (2020)

Aménagements chemin des maréchaux et chemin du Teura (2021)



PAROLE D'ÉLUE

Sophie Couderc
Adjointe à la Solidarité et la coordination de la Vie communale

« Ce moment si particulier, nous a permis de prendre la mesure de la réactivité et du volontarisme des personnels communaux. Ils ont été proactifs à chacune des étapes. »

Début 2020, la France est à l'arrêt, les mairies sont au plus près de la population et doivent organiser « la continuité des services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ». Au plus dur du confinement un accueil téléphonique en mairie a été maintenu, une liste des personnes les plus fragiles a été faite, la réserve communale a été mobilisée pour prendre régulièrement de leurs nouvelles. Les courses pour les plus fragiles ont été mises en place. Le secteur enfance a assuré l'accueil des enfants des personnels soignants. Les services techniques assuraient une veille sanitaire des corbeilles des voiries et une surveillance des bâtiments communaux. Le policier municipal veillait au respect des consignes du confinement. Les élus ont distribué des masques, cousus par un réseau de bénévoles, aux plus fragiles. Les réunions étaient en distanciel et permettaient de faire un point régulier sur les actions à mener. Une période bien particulière...

EN CHIFFRES

- > Agents mobilisés : Directeur Général des Services, 1 agent d'accueil, 1 Policier Municipal, 1 agent pour le portage repas (26 repas/jour) et aide aux courses, 5 agents au Service EJVS
- > 18 foyers ont bénéficié de l'aide aux courses
- > 242 rendez-vous pour la vaccination



PAROLE D'ÉLU

Hervé Lambert
Adjoint aux Travaux et au Développement Durable

« L'aménagement d'une voirie est à chaque fois un nouveau défi à relever pour les élus, les services et les entreprises. Une voirie est un système complexe et chacune d'elles a ses propres particularités en termes de géométrie, d'environnement de bâti et d'activités, de flux de circulation, de maillage, d'ouvrages particuliers, ... Les objectifs finaux restent les mêmes, apporter à la fois une qualité fonctionnelle et esthétique ainsi qu'une sécurité des déplacements pour les différentes catégories d'usagers ainsi que pour les riverains. À cela s'ajoute aujourd'hui le besoin de diminuer l'emprise minérale et de mieux traiter la notion d'îlot de chaleur pour en réduire du mieux possible l'intensité. »

EN CHIFFRES

- > Coût : 550 000€ HT / 94 000€ de subventions
- > 1000 m de voirie rénovée et sécurisée
- > 250 véhicules par jour en moyenne
- > 44 points lumineux LED

UN RÉFÉRENTIEL POUR LES FUTURS PROJETS DE RÉNOVATION DE VOIRIES

Les attentes exprimées par les usagers portaient en priorité sur une forte amélioration de la sécurité des déplacements des cycles, des piétons et riverains. La cohabitation harmonieuse des modes de déplacement passe essentiellement par de l'incitation et des dispositifs favorisant la réduction de la vitesse lorsque le bâti ne permet pas leur séparation. Cela représentait un gros challenge compte tenu des caractéristiques de ces chemins et plus particulièrement celles du hameau ancien associé à un trafic soutenu à certaines heures. Pour ce faire, plusieurs axes ont été travaillés qui ont conduit à l'atteinte des objectifs, reconnue par les riverains et usagers.

La création de trottoirs n'était pas possible mais la mise en place d'une bande différenciée, colorée, surélevée mais franchissable a permis de concilier une meilleure sécurité pour les piétons tout en permettant le croisement de véhicules. Cette configuration crée une perception d'étrécissement qui concourt à la réduction inconsciente de vitesse. La création de plusieurs plateaux complète le dispositif. Un éclairage raisonné fonctionnant selon le seul besoin permet de concilier économie d'énergie, préservation de l'environnement et de la sécurité des déplacements notamment doux à toute heure de la nuit. L'enfouissement des réseaux électriques et de télécom a contribué à la qualité esthétique globale tout en renforçant une plus grande résilience face aux événements climatiques.



Accueil des enfants de soignants par l'EJVS



Portage repas



Aide aux courses



Distribution de masques



Accueil physique ouvert le matin, par téléphone l'après-midi



Système de "prêt à emporter" mise en place à la bibliothèque

ZOOM SUR

LA RESTAURATION INTÉGRALE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Restauration du clocher en couverture zinc traditionnelle. L'éclairage de l'autel a été remplacé par des luminaires à LED. Deux pièces, à l'intérieur du monument, ont également été rénovées et la porte de l'édifice réédifiée.



ZOOM SUR

UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ

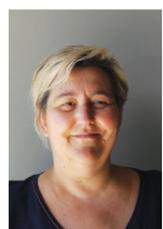
Ces 2 chemins disposent d'un éclairage public innovant fonctionnant uniquement lorsqu'il y a un besoin identifié. Les véhicules, cycles et piétons sont détectés au moyen de radars ou de détecteurs de passage. Seul le tronçon concerné (groupe de 4 points lumineux) est mis en fonctionnement pendant le temps de présence de l'utilisateur, le tronçon suivant ne sera mis en service que s'il y a un déplacement de cet usager. Le système est disponible toute la nuit. Cet éclairage est ce qui se fait de mieux pour minimiser l'impact sur l'environnement avec 100 % du flux dirigé vers le sol. La température de couleur est de 2200° K (blanc très chaud) adapté au secteur ancien des Maréchaux, et 2700° K pour le Teura.



- En 2014 et 2020, l'équipe municipale :
- ✓ Aménagements et embellissement cœur de village
 - ✓ Implantation de la voie cyclable intercommunale
 - ✓ Déploiement de la modernisation de l'éclairage



Résidence Cœur de Village (2022)



PAROLE D'ÉLUE

Sophie Couderc

Adjointe à la Solidarité et la coordination de la Vie communale

« Le CCAS est le garant du bon fonctionnement en assurant un rôle de veille auprès des résidents en organisant des ateliers créatifs, de la gymnastique douce, des moments d'échanges autour de gouters, ... Un beau projet que nous sommes fiers de porter. »

La résidence cœur de village est un projet porté dès le début du mandat de Cécile ROCCA. L'idée était de permettre aux plus âgées de la commune de rester dans le village en autonomie lorsque leur maison devenait inadaptée, mais en restant dans un logement autonome proche des commerces. Regrouper les acteurs de santé en créant une « maison de santé ». Le projet a été tout d'abord pensé vers la crèche, puis vite abandonné car trop loin des commerces. Se réfléchissait alors la nécessité de redynamiser le centre bourg. Les 2 projets ont donc fusionné et nous avons réfléchi à un ensemble proposant des locaux commerciaux, des cabinets médicaux et au-dessus, des logements adaptés au vieillissement. Afin de favoriser le lien social et la dynamique collective, la commune s'est dotée d'une salle d'animation dans la résidence. Ce projet a pris plus de temps que nous le pensions, et à l'automne 2021, nous avons accueilli 16 résidents.

RÉSIDENCE AGRÉABLE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE NOS AÎNÉS

La résidence cœur de village met les personnes séniors aux premières loges, dans des appartements neufs en location avec accès à une salle communale qui pourra les réunir ou leur permettre de recevoir leurs familles. Le CCAS est mobilisé au quotidien pour permettre à cette résidence d'être agréable à vivre et répondre aux besoins de nos aînés. La résidence cœur de village est composée de 14 logements accueillant des personnes retraitées en logement autonome. L'inauguration officielle a eu lieu le 9 juillet 2022. S'en est suivi un vaste programme : des permanences et des rencontres avec les locataires pour bâtir ensemble un programme d'activités (sortie, activités artistiques et manuelles, ...). Les objectifs de la résidence et des activités qui sont mises en place visent à contribuer à la préservation de l'autonomie, à organiser des actions de prévention, à se retrouver autour des projets à renforcer le lien social et la solidarité (voir rubrique Génération p.9).

En 2014 et 2020, l'équipe municipale :

- ✓ Résidence-services pour personnes séniors
- ✓ Diversité de l'offre de logements



Inauguration de la résidence, le 9 juillet 2022

EN CHIFFRES

- > Coût de la salle d'animation : **70 000 €**
- > Nombre de logements et résidents : **16**
- > Nombre et type de commerces/structures : **1** boucherie, **1** pharmacie, **4** cabinets (kiné, sage-femme, psychologue, et médecin)



ZOOM SUR

LA RUCHE PÉDAGOGIQUE

située dans le parc est constituée d'une ruche classique avec des fenêtres d'observation pour regarder ce qui se passe à l'intérieur en toute sécurité. L'accès par le haut de la cheminée permet aux abeilles de rentrer et sortir à leur aise. Pour observer les abeilles, le service enfance-jeunesse ouvre les volets de la ruche deux fois par semaine, le lundi et mercredi de 16h15 à 18h. C'est l'association Regard d'abeille qui s'occupe de la ruche pour la commune et a procédé à la récolte dont une partie est remise à la municipalité.



Les Coteaux de Bernin (2023)



PAROLE D'ÉLUE

Valérie Salasca

Conseillère déléguée à l'Environnement

« Les coteaux du Manival constituent un site patrimonial remarquable, agricole et naturel, qu'il nous faut préserver. Des aménagements ont été faits pour permettre aux différents usagers de connaître, respecter, partager le site. »

Elus, exploitants et propriétaires ont travaillé en concertation pour la protection des coteaux, un espace agricole, constitué de parcelles privées et cultivées. La circulation en véhicule motorisé a été restreinte aux exploitants et propriétaires ; plusieurs parkings permettent de se garer et d'accéder à la zone à pied. Et parce que l'on protège bien ce que l'on connaît bien, des panneaux d'informations et de sensibilisation ont été installés aux points d'entrée. Ils permettent d'accéder à des renseignements sur les animaux et les plantes des coteaux, l'agriculture, la vigne, le corridor écologique, la forêt. Les promeneurs peuvent aussi consulter le plan des chemins et sentiers de promenades, et ainsi éviter de traverser les parcelles afin de respecter le travail des agriculteurs, la faune et la flore.

EN CHIFFRES

- > Forêt communale de Bernin, d'une surface de **95 ha**
- > Coût réalisation et pose de 5 panneaux : **5 625 € HT**

Photo : TMS 38



Au mois de juin, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'espace protégé, une balade gourmande a permis aux participants d'écouter des habitants experts dans leur domaine partager leurs connaissances sur l'utilisation de cet espace et l'histoire de notre commune. L'intérêt et l'implication de nombreux Berninois montrent à quel point la préservation des coteaux du Manival est un sujet qui leur tient à cœur.



Balade gourmande pour l'ouverture officielle de cet espace protégé, le 24 juin 2023

En 2020, l'équipe municipale :

- ✓ Préservation des coteaux du Manival
- ✓ Valorisation du patrimoine
- ✓ Maintien de la surface des zones agricoles

ZOOM SUR

EXTENSION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Création d'une extension pour stockage de divers matériels de la commune répartis jusqu'à là sur plusieurs sites.



Avant



Après



Travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école (2024) 10 ans d'actions en faveur de la transition énergétique



PAROLE D'ÉLUE

Noémie Brunier
Adjointe à la Famille

« Nos modes de vie évoluent face au changement climatique et nous devons nous adapter rapidement. La place de l'école est ici essentielle et la transformation de la cour a eu un double objectif : permettre un rafraîchissement de ce lieu de vie mais également être un exemple pour les jeunes générations. »

AMÉNAGEMENTS D'ESPACES VERTS : ZONES DE "FRAÎCHEUR"

Après un chantier mené au cours de l'automne 2022, la cour de l'école élémentaire a pu de nouveau accueillir les élèves dans son environnement plus "vert" et "végétal" que le précédent. Grâce à ce projet qui a demandé de nombreuses étapes (demande de subventions, consultation des usagers, des élèves, le choix du maître d'œuvre, de nombreux échanges avec l'ensemble des acteurs, le choix d'un projet définitif en conseil municipal), le chantier a pu démarrer à l'été 2022 avec notamment la mise en place de puits perdus, collecteurs des eaux pluviales... deux ouvrages conséquents, sous terre, qui permettent de récupérer sur place l'eau des toitures des différents bâtiments.

À la rentrée de septembre 2022, les travaux plus visibles sur la cour ont permis la mise en place de nouveaux revêtements perméables, d'aménagements ludiques, de plantations, l'installation d'assises et notamment de gradins sous le préau, etc. Au printemps 2023, 14 arbres, contre 4 auparavant ont été plantés (essences adaptées au changement climatique : Érable champêtre acer campestre, Frêne à fleurs fraxinus ornus, Chêne pubescent quercus pubescent,) qui d'ici quelques années apporteront ombre et fraîcheur dans la cour mais également sur les bâtiments de par leur implantation. Les objectifs sont atteints : une cour plus perméable qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer, des aménagements et des assises extérieures permettant de profiter d'activités de plein air aux beaux jours. Cet espace propose désormais des zones de fraîcheur atténuant les pics de chaleur que nous connaissons ces dernières années.

En 2014 et 2020, l'équipe municipale :

- ☑ Désimperméabilisation de la cour d'école
- ☑ Sécurisation aux abords des écoles

EN CHIFFRES

> Coût : **270 200 € HT** (dont **48 300 €** de subvention de l'Etat et **162 120 €** du Département)

> Surface : **1 600 m²**

L'inauguration de la cour d'école a eu lieu le mardi 30 avril 2024, en présence de Mme le maire, Anne-Françoise Besson, de Mme la sous-préfète, Charlène Duquesnay, représentant le Préfet de l'Isère, M. Michel Savin, Sénateur de l'Isère, Mme la conseillère départementale de l'Isère, Annick Guichard, des directrices et enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ainsi que les membres des associations de parents d'élèves, vice-présidents et vice-présidentes de la Communauté de Communes du Grésivaudan et nombreux maires et élus des communes du territoire.



Inauguration de la cour d'école, le 30 avril 2024



ZOOM SUR

10 ANS D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Accueil d'emplois d'été depuis 2014 - Coût moyen : **12 500 €** chaque année
Embauche de **119** jeunes de 16 à 21 ans depuis 2014 aux Services administratifs, Service Technique, Service Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, Multi-accueil « La Ribambelle » et à la Bibliothèque « Françoise Giroud ».



PAROLE D'ÉLU

Hervé Lambert

Adjoint aux Travaux et au Développement Durable

« Les dépenses énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public impactent de plus en plus fortement le budget des collectivités. Une action de fond et durable sur l'augmentation de la performance énergétique des bâtiments est devenue l'un des piliers majeurs de la politique locale pour contenir les dépenses de fonctionnement. À cela s'ajoute le besoin de préserver le confort des usagers compte tenu de l'évolution à la hausse des températures. Ces investissements sont également indispensables à la réduction globale des émissions de gaz à effets de serre. »

LES GRANDS AXES

Augmentation de l'efficacité énergétique et du confort des bâtiments

Depuis 10 ans, à la suite de la réalisation d'audits énergétiques portant sur l'ensemble des bâtiments communaux, un programme d'investissements pluriannuels destiné à renforcer l'efficacité énergétique a été déployé. Dès 2014, le 1^{er} bâtiment consommateur d'énergies de la commune, le groupe scolaire, a fait l'objet d'un remplacement complet des huisseries extérieures par des solutions performantes associées à un renforcement de l'isolation, et des améliorations sur la régulation. Depuis, de nombreux progrès ont été réalisés sur les autres bâtiments tels que des remplacements de chaudières gaz, l'installation de PAC ou de l'isolation.

- ☑ Chauffage par pompes à chaleur pour la Maison Michel en remplacement d'une chaudière gaz
- ☑ Isolation de la mairie par l'extérieur, remplacement des pompes à chaleur,
- ☑ Isolation, nouvelles huisseries et remplacement du chauffage par chaudière gaz de la bibliothèque par une pompe à chaleur
- ☑ Nouvelle chaudière gaz à condensation et régulation de chauffage pour les ateliers municipaux
- ☑ Isolation, nouvelles menuiseries et régulation pour la salle des fêtes
- ☑ Rénovation complète d'un logement social

EN CHIFFRES

- > Réduction de **12 %** par an de la consommation d'électricité en 10 ans
- > Réduction de **33 %** par an de la consommation de gaz en 10 ans
- > **80 %** des 770 points lumineux EP sont équipés de luminaires ou d'ampoules LED

Depuis 2022, l'adhésion aux incitations gouvernementales pour réduire les consignes de températures des bâtiments publics a contribué aux progrès réalisés. L'éclairage intérieur des bâtiments n'a pas été en reste avec le déploiement de luminaires LED et le contrôle de l'éclairage par détecteurs ou minuteries. C'est désormais réalisé à 100% pour le groupe scolaire, la salle des fêtes, la mairie, et les ateliers municipaux.

Déploiement d'un éclairage public raisonné et responsable

Un plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public, associé à l'adoption de l'extinction nocturne ont permis de réduire de manière très importante la consommation d'électricité annuelle. C'est une baisse de 50 % de la consommation depuis 2013 avec en parallèle une extension qualitative de l'éclairage, au moyen de 770 luminaires à fin 2023 (544 points en 2013).

Adhésion à un groupement d'achat d'énergie

Afin de bénéficier d'un prix d'achat d'électricité et de gaz le plus compétitif possible, la commune a rejoint en 2020 le groupement d'achat (plus de 280 communes de l'Isère adhérentes) créé par notre syndicat d'énergie départemental (TE38). Ce choix politique a été déterminant lors de l'envolée des coûts de l'énergie survenue en 2022, ce qui a permis de limiter fortement la facture pour la collectivité, grâce à des volumes d'achat mutualisés très importants comparativement aux seuls besoins de Bernin.

Ateliers compostage, visite de la Ruche pédagogique, sensibilisation à la lutte contre le Frelon asiatique, pour une édition 2024 du Troc plantes très réussie !

Des animations en lien avec le jardinage ont été mises en place par la commune à l'occasion du Troc plantes organisé par le Comité de Jumelage Bernin Kieselbronn.

Un maître composteur de la Communauté de Communes Le Grésivaudan a donné les clés pour réussir soi-même son compost et ainsi produire son terreau et réduire sa poubelle.

Guillemette Dufour, pour l'association Regard d'abeille qui gère la ruche pédagogique du Clos Michel, explique tout sur la vie des abeilles, y compris les ravages causés par le frelon asiatique, terrible prédateur des abeilles et autres insectes. A l'aide d'une exposition, le public intéressé à pu comprendre qu'il faut piéger les fondatrices quand elles sortent de leur hibernation, avant qu'elles ne construisent leur nid. Si jamais vous découvrez un nid de frelon, contactez le référent frelons de la commune, pour que le nid soit enlevé.

Et la nouveauté de cette édition : un stand du Repair Café complétait l'ensemble pour encourager le consommateur "plus responsable".



VIE ÉCONOMIQUE

Un restaurant bistronomique dans un lieu unique et historique !

Le domaine de La Veyrie à Bernin est composé d'une maison forte datant du XI^e siècle, plus couramment appelée "Château de la Veyrie", et d'un restaurant. Situé sur une des rares buttes du Grésivaudan, ce domaine bénéficie d'une superbe vue panoramique sur la chaîne de Belledonne et le massif de la Chartreuse.

Le Château de la Veyrie est un lieu emblématique de la commune de Bernin mais aussi un site patrimonial où les amateurs d'art de Bernin et des environs se retrouvent chaque année pour des rendez-vous culturels et de multiples expositions.

Labellisé en 2015, **Patrimoine en Isère**, par le Département, le Château de la Veyrie est désormais reconnu parmi la diversité des patrimoines isérois et son importance dans le maillage patrimonial du territoire. En effet le label Patrimoine en Isère permet de distinguer une sélection d'édifices non protégés au titre des Monuments historiques, dont la valeur patrimoniale présente un intérêt départemental.

Juste à côté, le restaurant La Veyrie dispose de 100 couverts, d'une salle séminaire et privative, et d'une terrasse pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Le décor - ancien et moderne, simple et cosy - distille subtilement les codes du chez soi, dans une ambiance à la fois chaleureuse et ouverte sur le jardin, grâce à ses grandes baies vitrées. Le restaurant vient de sortir sa nouvelle carte ! Elle est visible sur son site internet : www.restaurantlaveyrie.com

Le restaurant recherche également des candidats pour compléter ses équipes. Renseignements : 04 76 72 60 79 contact@restaurantlaveyrie.com



Les principales délibérations du Conseil Communautaire du 25 mars 2024

<p>Nouveau Programme Local de l'Habitat 2024-2029</p> <p>OBJECTIFS sur 6 ans</p> <p>4 394 logements soit 732 par an</p> <p>Dont 1 038 logements sociaux</p> <p>Volume financier prévisionnel estimé en moyenne à 9.6 M€/an</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>	<p>Accompagner particuliers et propriétaires bailleurs dans la rénovation des logements</p> <p>Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat</p> <p>5 ans à partir d'avril 2024 ...sur l'ensemble du territoire</p> <p>Aides aux travaux : • Rénovation énergétique, • Maintien à domicile personnes âgées et handicapées, • Copropriétés en difficultés, • Production de logements locatifs à loyers modérés.</p> <p>Aides spécifiques sur Allvard-les-Bains, Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnat</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>	<p>Elargissement du fonds d'aide attractivité: tourisme et patrimoine</p> <p>+ de transversalité afin de contribuer à l'attractivité du territoire via la préservation du patrimoine remarquable</p> <p>1 150 000 €</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>
<p>Promotion touristique : le périmètre s'élargit</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p> <p>Transfert à la communauté de communes</p> <p>Reprise de l'Office de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>	<p>Le Grésivaudan au plus près des communes</p> <p>13 projets pour un montant total de + 720 000 €</p> <p>Mise en place d'une cellule d'ingénierie aux communes</p> <p>accompagner les secrétaires de mairie (RH, compta, marchés publics...)</p> <p>soutien technique : subventions, plans de financement...</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>	<p>Aménagement ZAE de Grignon à Pontcharra</p> <p>Bilan concertation</p> <p>Forte participation et ajustement du projet</p> <p>du périmètre non imperméabilisé de 2,5 à 3 ha</p> <p>Espace de transition végétalisé et apaisé entre le hameau et les constructions de la ZAE</p> <p>mutualisation du bâti privilégié (villages d'artisans, d'entreprises)</p> <p>travail de densification des ZAE</p> <p>veille foncière</p> <p>Le GRÉSIVAUDAN Communauté de Communes</p>

Distribution de composteurs

Des campagnes de distribution de composteurs individuels sont mises en place par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Les modalités de réservation sont les mêmes que celles de l'automne, elles peuvent se faire en ligne sur le-gresivaudan.fr ou par téléphone en appelant la Direction des Déchets au 04 76 08 03 03.

Pour obtenir un composteur gratuitement lors des permanences, il faut :

1. Avoir une carte de déchetterie
 2. Créer son espace perso avec la référence usager obtenue lors de la création de la carte ou reçu récemment par mail. Si vous n'avez pas votre référence usager, vous pouvez la demander en ligne.
 3. Se connecter à son espace perso et s'inscrire à une des permanences proposées
 4. Choisir le type de composteur souhaité (bois ou plastique)
 5. Noter la date et le lieu
 6. Venir chercher son composteur et son bioseau aux horaires donnés pour la permanence
- L'attribution d'un composteur est limitée à un exemplaire par foyer et par an (maximum 2 composteurs par foyer).



Un accompagnement individualisé gratuit vers la pratique d'une activité physique adaptée

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la communauté de communes et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère déploient le dispositif **Prescri'Bouge**.

Il s'adresse aux personnes de + de 60 ans mais aussi à celles et ceux qui ont une affection longue durée, qui présentent un ou plusieurs facteurs de risque (sur-poids, obésité, hypertension artérielle).

En quoi ça consiste ?

Un suivi de 2 ans pour la reprise d'une activité physique pérenne et adaptée par l'intermédiaire d'une professionnelle référente du dispositif sur le territoire.

Comment ça se passe ?

Un entretien téléphonique pour définir vos besoins, envies, disponibilités, budget ainsi que vos soucis de santé, le tout en toute confidentialité et dans le respect de vos données personnelles.

Un bilan de condition physique (force, souplesse, équilibre, endurance).

Des propositions d'essais de pratiques qui vous correspondent.

Un suivi régulier téléphonique pour prendre de vos nouvelles pendant 2 ans.

Un nouveau bilan de condition physique pour évaluer vos progrès.

Dans le cadre de **Prescri'Bouge**, les professionnels de santé qui vous suivent habituellement sont informés de votre prise en charge et vous pouvez, dès que vous vous sentez autonome dans votre pratique, mettre fin au dispositif.

Comment en bénéficier ?

Contactez Manon Mottin au 06 11 33 53 95 ou par mail : mmottin@le-gresivaudan.fr



SPORTS

TENNIS SANTÉ - TENNIS ADAPTÉ AU TENNIS CLUB DE BERNIN



Depuis la rentrée 2023, Romain, diplômé tennis santé, dispense chaque semaine un cours de tennis à des personnes « séniors » ou souffrant de pathologies diverses. Très bon retour des participants, d'où la continuité de cet enseignement pour la prochaine année tennistique. Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à contacter le club. Mise en place depuis le mois de février de tennis adapté : suite à la demande de l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et pédagogique), Mathieu, professeur du TCB, enseigne le tennis à des jeunes adolescents qui présentent des difficultés psychologiques, s'exprimant par des troubles du comportement perturbant sociabilisation et accès à la scolarité. Très belle réussite sur la première session de 6 cours avec le souhait de l'ITEP de prolonger sur une 2ème session et mise en place dès le mois de septembre de cours hebdomadaires sur l'année 2024/2025. A noter vendredi 21 juin 2024 : fête de la musique : la buvette sera tenue par le Tennis de Bernin : frites, saucisses, glaces etc... Nous espérons vous voir nombreux.

Contact : tcbarnin@orange.fr - 04 76 08 83 75 - Facebook : Tennis Club de Bernin / Instagram : @tc.bernin

PRATIQUES ARTISTIQUES

STAGE ET GALA AU CID



Le stage de danse organisé par le CID au Cube de Bernin les 16 et 17 mars 2024 a connu un grand succès ; les participants ont eu le plaisir de (re)découvrir le travail et le style d'Alain GRUTTADAURIA en jazz et de Julien DESPLANTEZ en danse contemporaine, 2 danseurs et chorégraphes professionnels.

A noter dans vos agendas : Gala de fin d'année des élèves du CID : 15 et 16 juin 2024 à l'Espace Paul Jargot à Crolles ; n'hésitez pas à venir assister au spectacle avec de magnifiques chorégraphies enseignées par les professeurs du CID : Karine, Laure, Muriel et Sophie. (inscriptions sur Hello Asso)

<https://www.cidgresivaudanse.com> - presidentecid@gmail.com

FIN DE SAISON POUR A CROCHES CHŒUR



Après un « Dimanche musical » en l'église de Bernin le 11 février, les concerts du 1er juin à Crolles et du 8 juin à Pontcharra, A Croches Chœur prépare d'ores et déjà sa nouvelle saison. Tous nos remerciements à Olivier Sola, notre chef de chœur, qui par son professionnalisme, sa passion pour la musique et sa pédagogie, nous a permis de vous offrir de beaux moments musicaux ces 10 dernières saisons.

Contact : fabienne.tourron@sfr.fr - 06 84 61 47 31

GRAND BAL FOLK ET STAGE DE LOU PELAYA



Stage de danse et grand bal folk organisés le 6 avril 2024 par Lou Pelaya à la salle des fêtes de Bernin :

- stage de danse l'après-midi avec Laure et Tao de la Cie Hellébore sur le thème « connection et guidage en danse de couple » : 28 participants dont plusieurs lycéens, beaucoup d'enthousiasme et de chaleur ;
- grand bal folk en soirée avec Sacabal, La Bise du Connest et Lou Pelaya : 130 danseurs et musiciens ont assuré comme d'habitude un grand succès et une ambiance sensationnelle et inoubliable !

L'association vous attend tous de nouveau à l'automne.

Contact : secretariat.loupelaya@gmail.com - 06 70 10 94 25 - <http://loupelaya.free.fr>

Photo : @r_photos38

Retrouvez l'ensemble des actualités des associations sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...)



À L'AMZOV, APPRENEZ LA MUSIQUE SELON VOS ENVIES !



Cours d'instruments, individuels ou groupe, formation musicale, chorales enfants, ados, adultes, atelier musiques actuelles, atelier jazz, orchestres, éveil musical et classes découvertes. Pré-inscriptions en juin sur www.amzov.fr et cours d'essai possibles lors de nos journées portes ouvertes, 2e quinzaine de juin. Et retrouvez nos musiciens pour notre Concert de gala le **vendredi 14 juin 2024 à 19h30, à l'Agora de St Ismier !**

Toutes les infos sur www.amzov.fr - amzov@orange.fr - 04 76 52 34 14 - Facebook/Instagram : @amzov38

AUTRES ACTIVITÉS

NIOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX CONSEILLERS.



Vous êtes Anciens CADRES et DIRIGEANTS ayant envie d'ACCOMPAGNER :

- des CREATEURS d'Entreprises, dans la phase de démarrage
- des ENTREPRISES petites et moyennes, dans leur développement
- des ETUDIANTS, dans leur présentation de leur savoir-faire ou dans leur stage d'alternance
- des SALARIES en reconversion, dans leur recherche d'emploi

Alors REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION CADRES SENIORS BENEVOLES !

Renseignements : [Yves ROULET](mailto:yves.roulet@wanadoo.fr) - 06 86 40 01 24 - yves.roulet@wanadoo.fr

ADSB - ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DU ST EYNARD



Photo: Gilles Barbier

L'Assemblée Générale de l'Association pour le Don de Sang Bénévole du St Eynard a eu lieu à Bernin le 5 mars. Après avoir présenté le CR des activités et les comptes de l'association en présence de Mme Michèle Flamand maire de St Nazaire les Eymes et de Mme Marie-Béatrice Mathieu représentant la commune de Montbonnot St Martin et de Mme Didi Blanc présidente du CCE Biviérois, Janine Barbier a fait l'historique de la naissance de la transfusion sur notre territoire. L'occasion était de mettre à l'honneur, les Donneurs méritants ayant effectué des Dons selon le barème de la FFDSB et de l'EFS. Nous avons pour l'année 2023: 84 récipiendaires. 28, 1^{er} niveau bronze, 13, 2^{ème} niveau bronze, 1, 3^{ème} niveau bronze, 1, 4^{ème} niveau argent, 1, 5^{ème} niveau femme OR, 1, 100 dons homme insigne OR et 1, 100 dons femme insigne OR avec palme. La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Contact : [Janine BARBIER](mailto:janine.barbier.mbt@gmail.com) - 06 85 29 63 75 - janine.barbier.mbt@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN - KIESELBRONN



Le Troc Plantes, organisé par le comité de Jumelage Bernin Kieselbronn, a eu lieu cette année le samedi 6 avril, sous le kiosque du Clos Michel, par un temps magnifique et chaud ! Il était organisé comme traditionnellement, avec les partenaires de Saint-Nazaire-les-Eymes (Martina Stumpf). La mairie fut aussi bien présente avec de nombreuses animations ayant trait au jardin et à la nature. Le public fut nombreux, apportant plantes, fleurs ou graines et les conversations sur ce qui pousse le mieux chez nous, très animées ! Un franc succès donc qui se renouvellera l'année prochaine, à Saint-Nazaire-les-Eymes cette fois !

Contacts : [Gisèle Lemièrre](mailto:gisoula.lemiere@orange.fr) - 06 21 93 58 32 - gisoula.lemiere@orange.fr - [Joëlle Seyfert](mailto:joelle.seyfert@orange.fr) - 06 14 94 53 52

APA SPIRALE



Lors du Troc Plantes, les ados de la Spirale de Bernin ont tenu une buvette délicieuse ! Avec leurs gâteaux maison irrésistibles, les participants se sont régalés. Les fonds récoltés soutiendront notre projet de séjour estival*. Un régal pour les papilles et pour notre aventure à venir !

* Un partenariat entre l'association APA Spirale et le service EJVS. Le projet est de récolter des fonds pour partir cet été avec tous les ados de la Spirale. Merci à Maxence RIOU, référent jeunes, pour son aide et le texte.

Renseignements : [Sandrine BURNICHON](mailto:apaspirale@gmail.com) - 06 83 25 04 32 - apaspirale@gmail.com



MARS 2024



Vernissage expo "Habécédaire"

Jeudi 7 mars, à la bibliothèque Françoise Giroud, avait lieu le vernissage de l'exposition de poèmes d'Isabelle Provost et de photos d'André Wygledacz en présence de Pascale Pelligrini, adjointe à la culture.



Soirée musique "Jukebox ladies"

Les femmes étaient à l'honneur à la salle des fêtes, vendredi 8 mars. Ce fut une belle soirée tout en musique pour la Journée Internationale des Droits des Femmes.



Commemoration du "19 mars 1962"

René Régis, conseiller municipal et correspondant défense, et le comité FNACA de Bernin ont commémoré, la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.



AVRIL



MAI



Soirée théâtre "La Démembrée"

La Cie Sans Faire de Bruit a joué son spectacle "La Démembrée" pour le public de Bernin venu très nombreux, vendredi 22 mars à la salle des fêtes. Une soirée sympathique autour d'une enquête théâtrale immersive.



Vernissage expo "Equilibre Fragile"

Le 23 avril avait lieu dans la salle du conseil, le vernissage de l'exposition de peintures de Sandrine Chedal-Anglay, accompagnée ici par Pascale Pellegrini, adjointe à la culture.



Commemoration du "8 mai 1945"

Pour ce 79e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, les élus berninois étaient réunis devant le Monument aux morts pour commémorer cette date qui marque la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de seconde Guerre Mondiale.



Faites du vélo

De nombreux petits berninois du Groupe scolaire "Les Dauphins", sont venus à l'école en vélo, malgré la pluie, pour le Concours des écoles à vélo.



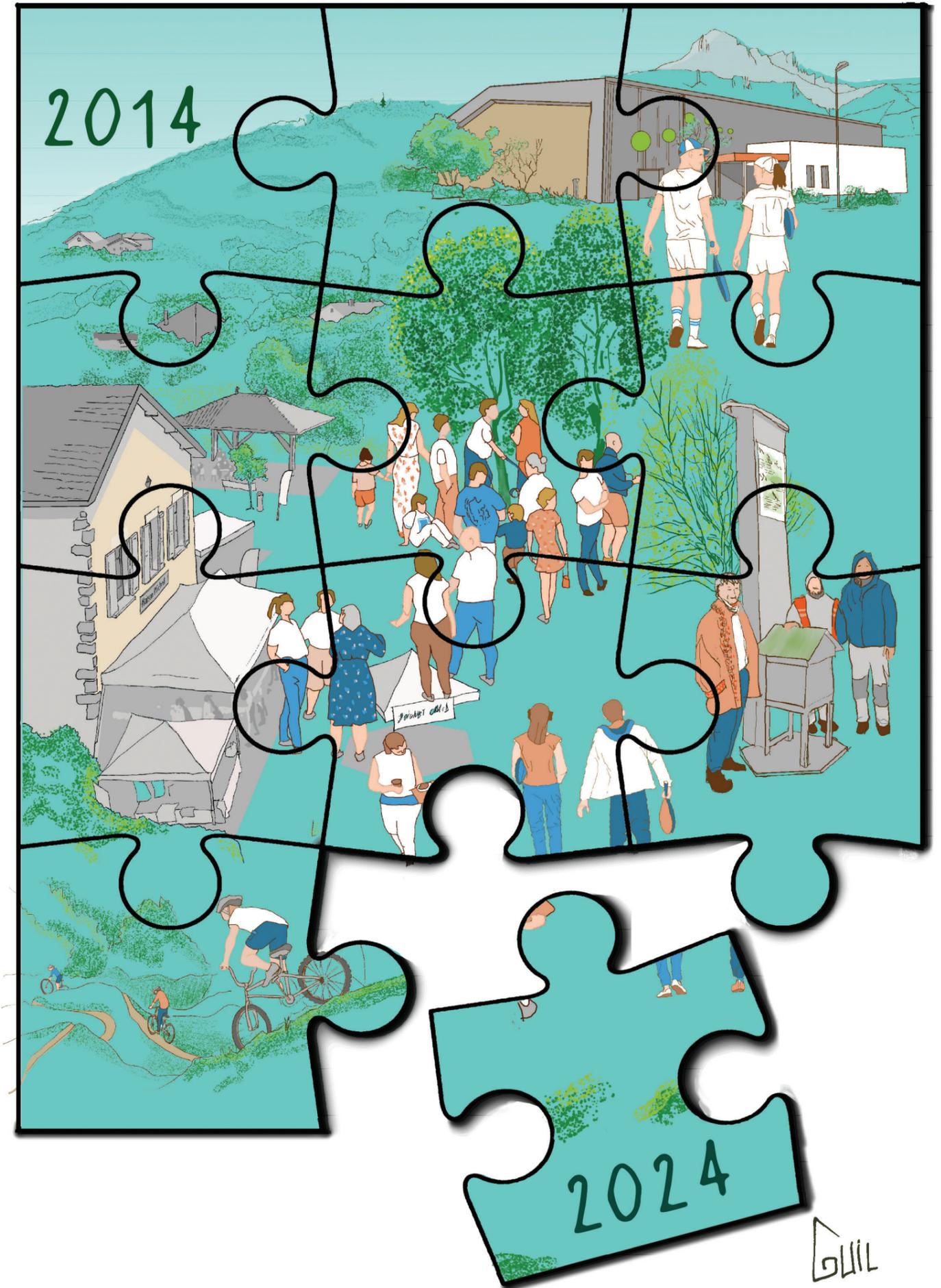
Les Arts du Récit

Myriam Pellicane, la grande dame du conte, était à la salle des fêtes, le 21 mai, avec son récital « Les Kilos du moineau » pour le 37e Festival des Arts du Récit. Petits et grands ont été conquis !



Vendredi en musique

Le dernier "Vendredi en musique" avant l'été était chaud ! De nombreux berninois se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le concert des groupes : Level up (Punchy Girly pop-rock) et Sound of a Witch (trip-rock) !



N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
04 76 92 07 40
www.bernin.fr
mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires sur rdv.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE EN GÉRONTOLOGIE

Mercredi matin, sur rdv, en mairie (2 fois/mois)

URBANISME

04 76 92 35 59
urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

06 73 09 35 85
ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

VIE ASSOCIATIVE

04 76 92 35 56

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h).

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

04 76 08 89 34

CCAS

04 76 92 35 57
ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

04 76 13 24 56
police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL

Crcodile Service 143 RD 1090
ouvert du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
le samedi de 8h45 à 12h30

Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

Permanence avocat : 04 76 92 07 40
(un samedi par mois)

Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez consulter www.servigardes.fr ou appeler le 08 25 74 20 30 (0.15€ la minute)



> POMPIERS : 18

> SAMU : 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853

> Enedis dépannage : 09 726 750 38



> GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle



> GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage



> Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70

> Service des Eaux Le Grésivaudan : 04 76 99 70 00



> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr



DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45. Fermée les jours fériés

TRANSPORTS

Cars Région

04 26 16 38 38
www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr



Réseau TouGo

0 800 941 103
www.tougo.fr



COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN

480 Rue de Tire Poix
38660 Saint-Vincent-de-Meruze
04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

04 76 92 10 56
Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30 - Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 18h
www.le-gresivaudan.fr



SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
04 76 590 590



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

260 chemin de la Proula, 38190 Bernin

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30

Le coup de coeur de Nathalie



L'ÉPAISSEUR D'UN CHEVEU

Auteure : Claire Berest
Edition : Albin Michel

Etienne et Vive, en couple depuis 10 ans, mènent une vie parisienne animée de vernissages et de concerts classiques. L'auteure nous raconte ce qui va faire dérailler cet homme qui va commettre l'irréparable. Elle dissèque les trois jours qui précèdent le drame et qui mènent cet homme à la folie. La chronique d'un féminicide annoncé.

Théâtre plein air LA LOCANDIERA

de Carlo Goldoni - Théâtre de l'Arc en ciel

JEUDI 13 JUIN

À 20h au Clos Michel

Mirandoline, patronne d'une auberge à Florence, est au centre de toutes les convoitises. Qu'ils soient marquis, comte ou valet, tous les hommes veulent obtenir ses faveurs. Pour son plus grand plaisir. Mais l'arrivée d'un chevalier qui méprise les femmes risque de bouleverser le cours des choses...



La mairie associe à cet événement le dispositif « 2kg de culture »
1 entrée spectacle = 2 kilos de denrées alimentaires.

Validez votre participation en un clic sur : www.2kgculture.com



Expositions

visibles aux horaires d'ouverture
DU 10 AU 31 AOÛT 2024

Exposition peintures

« Portraits sensibles »

des ateliers enfants et adultes
de l'association Jamais trop d'art
Galerie de portraits fantaisistes et
plein d'humanité !

Salle du conseil de la mairie de Bernin

Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

DU 11 AU 31 AOÛT 2024

Exposition peintures

« Monde végétal : Force et fragilité »

des ateliers enfants et adultes
de l'association Jamais trop d'art
Travail inspiré par les arbres et les fleurs.
Bibliothèque Françoise Giroud

Renseignements : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr



Juin

JEUDI 13 JUIN

Théâtre en plein air

« La Locandiera »

de Carlo Goldoni - Théâtre de l'Arc en ciel

À 20h au Clos Michel

Entrée libre / **la mairie associe à cet**

événement le dispositif « 2kg culture »

1 entrée spectacle = 2 kilos de denrées

alimentaires. Rdv sur www.2kgculture.com

Renseignements : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr

SAMEDI 15 JUIN

Projection du diaporama du dernier séjour du

Dr Maguy Nigri au Tchad suivie d'un apéritif,

organisée par l'association Bernin Bekamba

À 17h à la salle des fêtes / Entrée libre

Merci de réserver auprès de Maud Fauth au

06 74 48 34 76 ou Marie-Jo Raverdy au

06 12 89 81 40

MARDI 18 JUIN

Journée nationale commémorative de
l'appel historique du Général de Gaulle

Pavoisement du monument aux morts

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la musique

À partir de 20h au Clos Michel

Scène ouverte à tous les amateurs, gérée par

Musica Crollés

Buvette tenue par le Tennis Club de Bernin

N'hésitez pas à candidater.

Renseignements et candidatures :

04 76 92 35 56 ou culture@bernin.fr

VENDREDI 28 JUIN

Fête des enfants

des écoles « Les Dauphins » organisée par

l'Association des Parents d'Élèves (APE) pour le

financement des événements festifs ainsi que

les projets pédagogiques de l'école

À partir de 17h30 au Clos Michel

Buvette, barbecue, frites belges, pêche aux

canards, pêche aux cadeaux, kart, maquillage,

plumes et tatouages...

Renseignements : apebernin38@gmail.com



Juillet

MERCREDI 3 JUILLET

Conseil municipal

À 20h en salle du conseil en mairie
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

MERCREDI 3 JUILLET

24^{ème} édition du Grésiblues

À partir de 19h30 au Clos Michel
Sur scène en 1^{ère} partie Black Coffee
suivi de Zach Person.
Buvette et petite restauration sur place.
Repli au CUBE en cas d'intempéries.
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

DIMANCHE 14 JUILLET

Fête nationale

À partir de 20h au Clos Michel
Feu d'artifice à la tombée de la nuit suivi du bal
dansant
Buvette et petite restauration sur place tenues
par l'APA Spirale
Renseignements : 04 76 92 35 56 ou
festivites@bernin.fr

DIMANCHE 21 JUILLET

**Journée nationale du souvenir des victimes
de crimes racistes et antisémites et
d'hommage aux Justes de France**
Pavoisement du monument aux morts

DE LA SEMAINE 29 À LA SEMAINE 34

Exposition plein air

Visible au Clos Michel, pendant les J.O.
«Pourquoi est-on penché dans les virages ?»
réalisée par Amandine Aftalion, directrice de
Recherche au CNRS, présente de façon ludique
et pédagogique les secrets scientifiques de
nombreux sports. L'exposition aborde des
questions simples qui éveillent la curiosité
et font le lien entre sport et sciences. Cette
exposition est basée sur le livre du même nom
disponible à la bibliothèque.
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

Exposition plein air

Visible pendant toute la période des J.O.
au Clos Michel

LE SPORT EXPLIQUÉ
PAR LES SCIENCES
EN QUESTIONS



20
TERRE
DE JEUX
24

Grésiblues

JEUDEI 3 JUILLET
À partir de 19h30 au Clos Michel



Août

DU 26 AU 30 AOÛT

4^{ème} Training Camp Grésivaudan Judo

Une opportunité exceptionnelle de s'entraîner
avec de grands champions : Cédric Revol, Kilian Le
Bouch, Walide Khyar, Shirine Boukli et Alexandre Idrir
Renseignements : tcg.judo@gmail.com

JEUDEI 29 AOÛT

Cinétoiles, séance cinéma en plein air

À 21h au Clos Michel
Film à l'affiche : « Sage-homme » de Jennifer
Devoldère, avec Karine Viard et Melvin Boomer
Repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries.
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr



Septembre

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations

De 9h à 12h au CUBE
Renseignements : 04 76 92 35 56
ou associations@bernin.fr

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Accueil des Nouveaux Arrivants (sur invitation)

A 11h30 au Club House du CUBE
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Vide-greniers

organisé par le Comité des fêtes
Autour du CUBE, ouverture aux visiteurs de 9h à 17h
Renseignements et inscriptions :
comite.des.fetes.bernin@gmail.com

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

Conseil municipal

À 20h en salle du conseil en mairie
Renseignements : 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

Conseils municipaux

MERCREDI 3 JUILLET
MERCREDI 11 SEPTEMBRE
À 20h dans la salle du conseil



"Sage-homme" de Jennifer Devoldère

JEUDEI 29 AOÛT

À 21h au Clos Michel

Après avoir raté le concours d'entrée en médecine, Léopold intègre par défaut l'école
des sage-femmes en cachant la vérité à son entourage. Alors qu'il s'engage sans
conviction dans ce milieu exclusivement féminin, sa rencontre avec Nathalie, sage-
femme d'expérience au caractère passionné, va changer son regard sur cet univers
fascinant et bouleverser ses certitudes.



La commune accueille une séance de cinéma plein air dans le cadre
de "Cinétoiles" avec la Communauté de communes Le Grésivaudan

Repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries

Retrouvez prochainement le programme complet sur le-gresivaudan.fr

l'agenda